



Conseil départemental de la Somme

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



www.somme.fr



somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL



© Com des images - Teddy Hélin

2015 constitue, incontestablement, une année de changement important pour le Département : changement d'appellation et de mode d'élection des conseillers départementaux ; changement de cadre juridique avec la loi NOTRe du 7 août 2015 ; changement radical de perspectives financières avec, pour la première fois depuis la décentralisation, une baisse des recettes ; changement, enfin, de majorité politique départementale en avril 2015.

Au total, le Conseil « départemental » présente un visage différent, à bien des égards, de celui du Conseil « général » que nous connaissions.

A partir du second semestre 2015, ont été lancés un audit financier et une analyse en profondeur de l'ensemble des politiques départementales. L'objectif était que la collectivité puisse disposer, fin 2015 pour préparer son budget 2016, d'une nouvelle trajectoire budgétaire pluriannuelle, d'une nouvelle définition de ses politiques prioritaires, et enfin, d'une nouvelle organisation de ses services.

Parallèlement à ce travail de fond, je n'oublie cependant pas, comme l'ensemble des élus départementaux, que, tout au long de l'année 2015, au quotidien, les agents du Département ont continué à assurer, avec dévouement et efficacité, leurs missions et mené à bien un grand nombre de réalisations. Je salue leur sens de l'intérêt départemental, comme leur engagement, sans faille, au profit de l'ensemble de nos concitoyens de la Somme.

Ce rapport d'activité permet de situer, avec précision, à la fois l'ampleur de l'action menée par la collectivité départementale, mais, également, le sens de l'intérêt commun de ses agents.

Laurent SOMON

Président du
Conseil départemental de la Somme



Sommaire

La collectivité **7-12**

L'Assemblée départementale	9
Le Président du Conseil départemental	9
Le Bureau	10
La Commission permanente	10
Les Commissions spécialisées	11
Le Cabinet	11

Le département de la Somme **12**

Les solidarités sociales **13-27**

L'enfance et la famille	15
La cohésion sociale et le logement	19
L'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées	24

Les solidarités territoriales **29-52**

L'aménagement et l'équipement	31
Le développement de la personne	36
Le développement des territoires	45

Annexes **53-60**

Les directions fonctionnelles	55
Le budget 2015	59
L'organigramme et les données sociales	60



La collectivité

La collectivité

L'Assemblée départementale

Les élections départementales de mars 2015 ont amené un changement de majorité et un renouvellement des élus. La nouvelle assemblée est composée de 46 élus qui représentent les 23 nouveaux cantons (une femme et un homme par canton). La nouvelle assemblée est donc paritaire (23 femmes et 23 hommes).

Chaque conseiller départemental est élu pour une durée de 6 ans. Tout au long de l'année, le Conseil départemental définit les politiques départementales et prend de nombreuses décisions. Les plus importantes font l'objet d'un débat public, au moins 4 fois par an.

La loi « NOTRe » du 7 Août 2015 a profondément modifié la place et les compétences du Conseil départemental.



Le Président du Conseil départemental

Il est le personnage central du Département et de l'exécutif. En cette qualité, il est le garant du bon fonctionnement de l'Assemblée départementale qu'il anime, il décide du contenu et de l'ordre du jour de chaque session, il prépare et exécute les décisions de l'Assemblée délibérante. Il est ainsi l'ordonnateur des dépenses du Département et prescrit l'exécution des recettes départementales.

Pour mettre en œuvre les décisions prises par l'Assemblée départementale, il s'appuie sur l'administration départementale sur laquelle il a autorité (près de 3 000 agents qui exercent au quotidien 140 métiers). Il est épaulé pour cela par le directeur général des services.

Laurent Somon a été élu Président du Conseil départemental de la Somme le 2 avril 2015.

Le Bureau

Il est composé de 13 vice-présidents qui ont pour rôle d'assister le Président dans l'accomplissement de ses tâches :

1^{er} Vice-Président <i>(Finances et fonctionnement du département)</i>	Hubert DE JENLIS
2^{ème} Vice-PrésidentE <i>(Infrastructures départementales)</i>	Brigitte LHOMME
3^{ème} Vice-Président <i>(Développement économique et création d'emplois)</i>	Emmanuel MAQUET
4^{ème} Vice-Présidente <i>(Collèges et réussite scolaire)</i>	Françoise MAILLE- BARBARE
5^{ème} Vice-Président <i>(Développement territorial et protection de l'environnement)</i>	Stéphane HAUSSOULIER
6^{ème} Vice-Présidente <i>(Insertion et retour à l'emploi)</i>	Isabelle DE WAZIERS
7^{ème} Vice-Président <i>(Amélioration de l'habitat et relations internationales)</i>	Stéphane DECAYEUX
8^{ème} Vice-Présidente <i>(Personnel départemental)</i>	Christelle HIVER
9^{ème} Vice-Président <i>(Autonomie des personnes âgées ou handicapées)</i>	Marc DEWAELE
10^{ème} Vice-Présidente <i>(Protection de l'enfance)</i>	Virginie CARON-DECROIX
11^{ème} Vice-Président <i>(Développement des territoires/projet canal Seine Nord Europe et NTIC)</i>	Philippe VARLE
12^{ème} Vice-Présidente <i>(Actions sportives et culturelles)</i>	Sabrina HOLLEVILLE- MILHAT
13^{ème} Vice-Président <i>(Actions touristiques)</i>	Franck BEAUVARLET

La Commission permanente

La commission permanente, composée du Président, des vice-présidents et, dans la Somme, des autres membres du Conseil départemental, prend de nombreuses décisions dans l'intervalle des sessions publiques de l'assemblée délibérante. Cette commission permanente, qui tient ses pouvoirs de l'assemblée délibérante, gère les affaires que lui a déléguées le Conseil départemental. Ses séances, généralement mensuelles, ne sont pas publiques.

Les Commissions spécialisées

Dans la Somme, **6 commissions** préparent le travail de l'Assemblée. Elles étudient les dossiers et donnent un avis sur les rapports proposés par le Président du Conseil départemental.

1^{ère} : Finances, planification et Administration générale

Président : Hubert DE JENLIS
Vice-présidente : Christelle HIVER
Secrétaire : Antoine BRUCHET
Rapporteuse générale : Christelle HIVER
Membres : Pierre BOULANGER, Sévenine MORDACQ, Francis LEC, Jean-Jacques STOTER, Blandine DENIS

2^{ème} : Solidarités

Président : Marc DEWAELE
Vice-présidente : Jocelyne MARTIN
Secrétaire : Isabelle DE WAZIERS
Membres : Virginie CARON-DECROIX, Delphine DAMIS-FRICOURT, Zohra DARRAS, Nathalie MARCHAND, Alex GAFFEZ

3^{ème} : Aménagement du territoire, habitat, environnement et ruralité

Président : Stéphane HAUSSOULIER
Vice-président : Stéphane DECAVEUX
Secrétaire : Philippe VARLET
Membres : Olivier JARDE, Catherine BENEDINI, Nathalie TEMERMANN, Marion LEPRESLE

4^{ème} : Infrastructures, communications, transports et sécurité

Présidente : Brigitte LHOMME
Vice-président : Claude HERTAULT
Secrétaire : Carole DUMONT
Membres : Maryline DUCROCQ, Bernard DAVERGNE, Jean-Claude RENAUX, Claude CHAIDRON

5^{ème} : Education, culture et sport

Présidente : Françoise MAILLE-BARBARE
Vice-présidente : Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT
Secrétaire : Pascal BOHIN
Membres : France FONGUEUSE, Philippe CASIER, Jean-Louis PIOT, Pascal DELNEF, Patricia WYBO

6^{ème} : Développement économique et emploi

Président : Emmanuel MAQUET
Vice-président : Franck BEAUVARLET
Secrétaire : Margaux DELETRE
Membres : Carole BIZET, Catherine QUIGNON, René LOGNON, Dolorès ESTEBAN

Le Cabinet

Placé sous l'autorité directe du Président du Conseil départemental, le Cabinet est constitué d'une équipe de 5 personnes dont un directeur de Cabinet, Monsieur Jean-François ALAPETITE.

Le Cabinet traite les affaires en lien avec les élus et l'ensemble des partenaires et interlocuteurs du Conseil départemental.

Il travaille en collaboration avec la Direction générale pour la mise en œuvre des décisions de l'exécutif départemental.

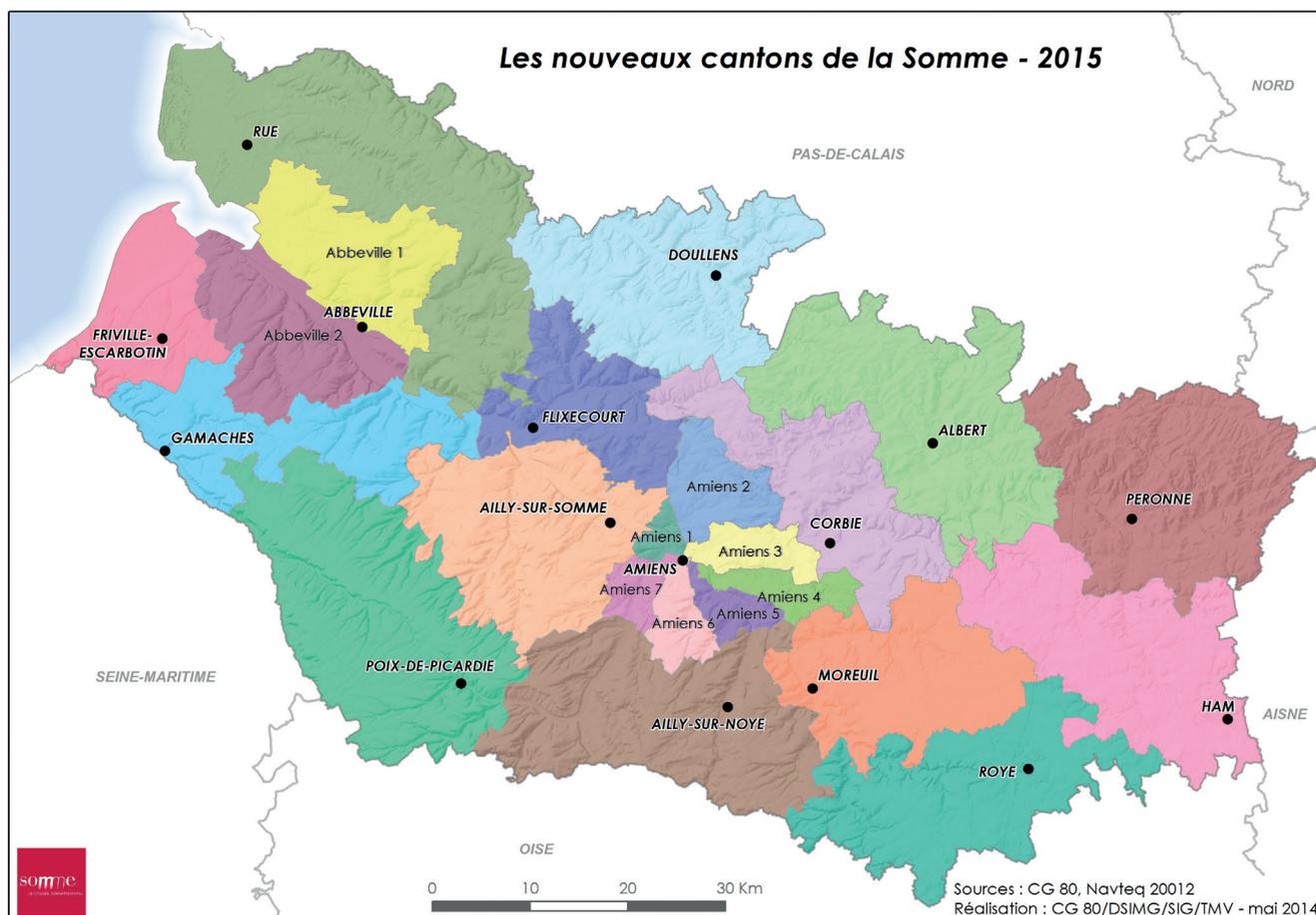
Le Département de la Somme

Le département : un territoire

- 6170 km² (dont plus de 75 % en terres agricoles),
- 72 km de façade maritime,
- 4600 km de routes départementales,
- 23 cantons et 782 communes,
- 571 000 habitants,
- 219 000 emplois,
- une agglomération principale : Amiens (170 000 hbt),
- Le premier département éolien de France (332 éoliennes installées).

Le Département : une collectivité territoriale

- 46 élus et 2 950 agents,
- 690 millions d'euros de budget,
- 230 sites dont 48 collèges, 52 centres médicaux-sociaux et 35 centres d'exploitation routiers,
- Un ensemble de compétences au service des habitants :
 - Solidarités sociales : enfance et famille, cohésion sociale et logement, autonomie
 - Solidarités territoriales : infrastructures, aménagement et équipement, collèges, Jeunesse, sport, culture, environnement, archives, ...





Les solidarités sociales

L'enfance et la famille

Le Conseil départemental a été consacré par la loi du 5 mars 2007 chef de file de la protection de l'enfance.

A ce titre, il a pour responsabilité d'accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants à travers notamment des missions de Protection Maternelle et Infantile et de soutien à la parentalité.

Il a également pour responsabilité de prévenir l'apparition du risque et du danger concernant les enfants, en organisant le dispositif de recueil et d'évaluation des informations préoccupantes.

Enfin le Conseil départemental assure une mission de protection des enfants lorsque la santé, la sécurité et l'épanouissement ne sont pas garantis, à travers des mesures d'accompagnement à domicile ou en dehors du domicile parental.

En 2015, le budget global de l'ensemble des actions de prévention et de protection menées par le Conseil départemental de la Somme s'est élevé à 72,7 millions d'euros.

La prévention

✓ Dispositif Accueil Petite Enfance :

▶ Les assistants maternels et familiaux :

	2014	2015
Nombre de premiers agréments délivrés maternels et familiaux	414	343
Nombre d'agréments maternels en cours de validité au 31/12	4 887	4 765
Nombre d'agréments familiaux en cours de de validité au 31/12	759	706
Capacité d'accueil (places théoriques) maternels et familiaux	17 549	17 355

▶ Formation dans le cadre des 120 heures obligatoires :

- 255 assistants maternels formés aux premières 60 heures dès l'agrément obtenu.
- 194 assistants maternels formés aux deuxièmes 60 heures après déclaration de l'accueil du premier enfant.
- 251 assistants maternels formés aux gestes de 1^{er} secours (PSC1).

▶ Accueil collectif (crèches) :

71 structures pour 1893 places.

▶ Sur l'année 2015 :

- Création de 140 places.
- Création de 6 nouveaux établissements d'accueil du jeune enfant.
- 4 établissements existants ont étendu leur capacité d'accueil.
- 2 établissements existants ont déménagé et étendu leur capacité d'accueil.



© Ph.Sergeant Cd80

✓ **Actions prénatales et postnatales en faveur des (futures) mères au cours de l'année 2015 :**

1 595 séances de consultations médicales ont été assurées par les médecins et les sages-femmes.

7 320 femmes dont 1 869 mineurs ont bénéficié d'un suivi médical et de conseils dans le cadre de la contraception.

2 486 entretiens ont été assurés par les conseillères conjugales et familiales.

702 Animations collectives en éducation à la vie affective et sexuelle ont été menées par les conseillères conjugales et familiales, les sages-femmes et les médecins.

Les consultations prénatales se sont poursuivies sur 47 lieux du département ainsi que les suivis à domicile des femmes enceintes, les entretiens du 4ème mois, les séances collectives de préparation à la naissance et réunions d'information pour les futures mamans.



© C. Bazin Cd80

✓ **Les maisons des adolescents (MDA) de la Somme à Abbeville et à Amiens :**

Les MDA constituent un véritable dispositif départemental de prévention. Il s'agit d'abord d'un lieu d'accueil sur la forme d'un guichet unique où les adolescents, les parents et les professionnels peuvent être reçus. L'accueillant a pour mission d'écouter, d'informer et, éventuellement, d'orienter après évaluation de la situation.

Presque 80 % des jeunes accueillis ne bénéficient pas d'accompagnement quand ils franchissent la porte des MDA.

Les principales problématiques rencontrées sont liées aux difficultés de scolarité, aux difficultés intrafamiliales et à la souffrance psychologique.

MDA d'Amiens :

2608 entretiens menés en 2015 (2328 en 2014) pour 691 adolescents différents.

MDA d'Abbeville :

652 entretiens menés en 2015 (572 en 2014) pour 173 adolescents différents.

✓ **Les Techniciens d'Intervention Sociale et Familiale :**

Ces mesures sont exercées sur l'ensemble du département par deux associations : Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) et Association Générale d'Aide aux Familles (AGAF) pour un volume de 22 400 heures.

1 013 mineurs ont bénéficié dans l'année 2015 de l'intervention d'un TISF (888 en 2014) soit 454 familles (389 familles en 2014).

✓ **Le Parrainage :**

26 mineurs ont bénéficié d'un parrainage.

✓ **Les assistantes sociales en commissariat et en gendarmerie :**

Cinq assistantes sociales sont employées dans ce cadre par le Conseil départemental de la Somme. Ce dispositif est co-financé par l'État sur le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

Ces professionnelles interviennent sur l'ensemble du département au détour des situations rencontrées par les forces de l'ordre et concernent des publics confrontés à des situations de violences et/ou de conflits intrafamiliaux, des problématiques liées aux mineurs et des problématiques de vulnérabilité.

En 2015, elles ont traité 1 755 nouveaux dossiers concernant 2 679 usagers bénéficiaires. Elles ont réalisé 1 599 entretiens. 63 % des personnes prises en charge n'étaient pas connues des services sociaux de secteur. 65 % des usagers bénéficiaires sont des femmes.

Autour de ce dispositif, l'année 2015 a été marquée par :

- la signature par le Département de la convention de traitement des mains courantes et des procès verbaux de renseignement judiciaire. Ceci, dans le but de ne laisser aucune violence sans réponse.
- la signature de la convention de mise en place du téléphone grave danger. Le Département participe à hauteur de 3 000 € pour l'accompagnement des bénéficiaires. En 2015, 2 téléphones sur 4 ont été attribués au cours du dernier trimestre.
- une journée inter-territoire sur la Picardie maritime intitulée Violences intrafamiliales : définitions, questions, regards croisés, pratiques professionnelles.

✓ **L'enfance en danger :**

Les informations préoccupantes en 2015 concernent 2 718 mineurs (pour 1 761 familles).

Les travailleurs médico-sociaux du Département ont procédé systématiquement à l'évaluation de la situation familiale (en 2014, ces chiffres étaient de : 2 449 mineurs et 1 450 familles).

✓ **Les signalements 2015 :**

traités par l'Espace des Droits de l'Enfant

Le nombre des signalements de mineurs aux Autorités Judiciaires :

691 mineurs ont fait l'objet d'un signalement aux autorités judiciaires (613 en 2014) dont 95 dans le cadre d'une procédure de saisine d'urgence (84 en 2014).

On note une augmentation du nombre d'informations préoccupantes ayant déclenché une primo évaluation familiale dans l'année de référence.

✓ **Les aides financières :**

En 2015 : 9 921 aides ont été accordées (aides financières diverses et bons alimentaires) pour un total de 930 413 € et 12 990 enfants concernés. En 2014, 9 948 aides avaient été accordées pour un total de 961 418 €.

✓ **Les actions éducatives à domicile :**

L'action éducative à domicile est exercée par les professionnels du Conseil départemental. 316 mineurs ont bénéficié d'une première mesure en 2015. On constate une augmentation des bénéficiaires d'actions éducatives à domicile.



© C. Bazin Cd80

La protection

✓ **Les actions éducatives :**

Les AEMO (actions éducatives en milieu ouvert). Ce sont des mesures judiciaires exercées par des éducateurs spécialisés de certaines associations (Yves Le Febvre et UDAF).

En 2015 : 577 nouvelles mesures mises en place et 1357 jeunes suivis au 31 décembre 2015.

✓ **L'accueil des mineurs et des jeunes majeurs :**

Au 31 décembre 2015, 1 589 mineurs et jeunes majeurs étaient pris en charge par l'aide sociale à l'enfance.

1 510 mineurs bénéficient d'une mesure d'AEMO judiciaire au 31/12/2015 dont 20 mineurs en AEMO renforcée.

492 mineurs ont bénéficié d'une première admission à l'ASE en 2015 (619 en 2014) :

- 127 de 0 à 5 ans,
- 107 de 6 à 11 ans,
- 155 de 12 à 15 ans,
- 103 de 16 à 18 ans.

✓ **Les mineurs isolés étrangers (MIE) :**

33 mineurs isolés étrangers admis à l'ASE en 2015 contre 32 en 2014.

Moyenne d'âge : 14,1 contre 15,7 ans 2014.

Ils sont originaires de 6 principaux pays : Congo, Guinée, Angola, Afghanistan, Bangladesh, Pakistan.

Au total, 69 MIE sont suivis par le Département au 31/12/2015 contre 88 au 31/12/2014.

✓ **Les jeunes majeurs :**

104 jeunes ayant atteint 18 ans en 2015 ont bénéficié d'un premier contrat jeune majeur.

Au 31 décembre 2015, 275 bénéficient d'un contrat jeune majeur contre 296 en 2014.

✓ **Le dispositif d'hébergement :**

410 assistants familiaux sont employés par le Département (389 femmes et 21 hommes) pour 859 enfants accueillis (881 en 2014).

En 2015 : 29 assistants familiaux ont été recrutés (20 en 2014).

10 assistants familiaux ont cessé leur activité (31 en 2014).

28 assistants familiaux ont suivi le Stage Préparatoire à l'Accueil d'enfants (16 en 2014).

44 assistants familiaux ont suivi les 240 heures de formation dispensés par Interfor (56 en 2014).

9 assistants familiaux ont obtenu le diplôme d'état suite à la formation initiale (18 en 2014).

57 assistants familiaux ont bénéficié d'une formation continue portant sur 4 thématiques (67 en 2014) :

- réflexion et analyse des pratiques sur les situations de maltraitance et d'abus sexuel,
- les écrits professionnels,
- l'accueil familial pour les enfants à particularité,
- l'adolescence.

48 assistants familiaux ont participé à la sensibilisation relative à la prévention de l'alcoolisme au travail (44 en 2014).

Le département dispose également de 491 places pour l'accueil des mineurs et majeurs en structures d'hébergement (maisons d'enfants à caractère social).

L'année 2015 aura été marquée par l'ouverture de 20 places pour l'accueil des mères isolées enceintes avec enfant de moins de trois ans gérées par l'association Agena et la contractualisation d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens pour 5 ans avec l'Association Yves Le Febvre.

✓ **Adoption et liens de filiation :**

▶ Agréments et adoption :

Nombre d'agréments en cours de validité au 31/12/2015 : 108.

Nouveaux agréments délivrés en 2015 : 31.

▶ Enfants pupilles de l'État :

- Nombre de naissance sous le secret : 7.
- Nombre total de Pupilles au 31/12/2015 : 14.
- Nombre d'enfants placés en vue de leur adoption : 7.

▶ Adoption internationale :

Nombre d'enfants adoptés dans le cadre de l'adoption internationale : 4.

15 enfants bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement post-adoption sur plusieurs années conformément aux exigences des pays d'origine.

Suivi post-adoption : situations familiales à risque d'échec de l'adoption : 7 familles sont actuellement suivies dans le cadre d'un travail familial concernant 14 mineurs dont 6 fratries.

▶ Liens de filiation :

Nombre d'enfants vulnérables suivis en 2015 : 42.

Demandes d'accès aux dossiers de l'aide sociale à l'enfance : 83 dossiers traités en 2015.

QUELQUES FAITS MARQUANTS 2015 :

- ✓ Mise en place de la nouvelle organisation de la direction enfance et famille : création de 3 pôles et d'un service.
- ✓ Ouverture de 20 places d'accueil pour des mères isolées avec enfants de moins de trois ans, gérées par l'association Agena.
- ✓ Ouverture d'un service d'AEMO renforcée pour 20 places, géré par l'association Yves Le Febvre.
- ✓ Préparation de la cellule de veille départementale concernant l'évaluation du délaissement parental.

La cohésion sociale et le logement

Le Conseil départemental de la Somme a pour objectif de lutter contre toutes les formes d'exclusion des ménages et de favoriser leur insertion. Il pilote le Revenu de Solidarité Active, allocation individuelle relevant de la solidarité nationale, transférée par l'État, mais aussi l'ensemble des aides complémentaires à la réalisation des parcours d'insertion ainsi que des actions collectives visant le retour à l'autonomie des publics. Il pilote également les aides individuelles et actions permettant l'accès et le maintien dans le logement.

Le budget 2015 consacré à ces actions s'est élevé à 115,3 millions d'euros.



La gestion des allocations et des aides en 2015

Dans sa mission de lutte contre les précarités, le Département conforte plusieurs dispositifs et mesures pour garantir la subsistance des personnes en situation de fragilité à travers le financement du Revenu de Solidarité Active, conformément à loi du 1er décembre 2008 généralisant le RSA, mais aussi de diverses aides financières, en fonction de chaque situation personnelle (situation familiale, situation au regard de l'emploi, ...). Le Département assure également une mission d'accompagnement budgétaire : prévention du surendettement, aide éducative, mesures d'accompagnement individualisées en faveur des personnes ayant des difficultés à gérer leur budget.

✓ Le Revenu de Solidarité Active (RSA) :

Au 31/12/2015, le nombre de bénéficiaires RSA, dont l'allocation est financée par le Conseil départemental, s'élève à 19 091 foyers.

	Décembre 2012	Décembre 2013	Décembre 2014	Décembre 2015
Nombre RSA socle	13 652	14 891	15 560	16 054
Nombre RSA socle + activité	2 141	2 482	2 488	3 037
Nombre total (financé par le Département)	15 793	17 373	18 048	19 091

✓ Les aides financières relatives à l'insertion :

- Dispositif AFID (Aide financière déconcentrée destinée aux bénéficiaires du RSA) : 1 726 aides accordées en 2015,
- Dispositif APRE (Aide personnalisée de retour à l'emploi destinée aux bénéficiaires du RSA) : 237 aides accordées en 2015,
- Aides exceptionnelles : 3 101 aides accordées en 2015,
- Fonds d'aide aux jeunes en difficulté : 1 504 aides accordées en 2015.

✓ Le fonds de restauration scolaire du premier degré :

Sur l'année scolaire 2014-2015, en moyenne, sur les trois trimestres de scolarité, plus de 6 000 enfants ont bénéficié de ce dispositif (4 045 sur Amiens et 2 069 hors Amiens).

✓ **Les mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP) :**

Le Département a externalisé la mise en œuvre des MASP avec gestion, dans le cadre d'un marché (UDAF/ATS) : 251 mesures ont été mises en œuvre en 2015.

✓ **Actions collectives de territoire :**

A partir de la connaissance des réalités sociales locales et en concertation avec les usagers et les partenaires, les conseillères en économie sociale et familiale et les assistantes sociales mettent en œuvre des actions de prévention adaptées. Certaines de ces actions sont menées en interne par les professionnels du travail social, pour proposer des pistes d'actions aux familles, d'autres peuvent être menées avec l'appui d'intervenants extérieurs.

En 2015, 45 actions ont été initiées par les équipes sociales du département.

L'insertion sociale et socioprofessionnelle en 2015

Le Département assure une mission d'insertion sociale des populations fragiles visant à maintenir ou restaurer leur autonomie. En ce qui concerne plus particulièrement les parcours d'insertion des bénéficiaires du RSA, il garantit l'accès au droit au RSA et coordonne et soutient différentes actions d'accompagnement mises en place sur les Territoires d'action sociale, dans l'objectif de dynamiser les parcours.

Au titre de l'insertion socioprofessionnelle, le Département intervient pour consolider les parcours vers l'emploi et assure le soutien renforcé des allocataires du RSA qui ne peuvent pas immédiatement retrouver un emploi, en favorisant leur intégration à différentes structures de l'Insertion par l'Activité Économique, en lien avec le Pôle Emploi, les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi, les Missions locales, mais aussi en favorisant l'accès à la formation, en coopération avec la Région. Enfin, le Département utilise la commande publique comme levier d'insertion en mobilisant la clause d'insertion par l'activité économique dans ses propres marchés publics.

✓ **La demande de RSA : accueil, instruction et orientation :**

Concernant les deux phases du schéma d'entrée dans le dispositif RSA, l'instruction administrative et le diagnostic socio-professionnel, les opérateurs conventionnés par le Département ont réalisé en 2015 3.441 instructions et 2 865 diagnostics.

✓ **La mission d'accompagnement social des bénéficiaires du RSA :**

Sur l'ensemble du Département, les opérateurs sociaux et les CCAS conventionnés ont assuré 4 039 suivis individuels.

Concernant la contractualisation de l'ensemble des référents (travailleurs sociaux, opérateurs conventionnés et le Pôle emploi) le taux de contractualisation des 21 422 BRSA soumis à droits et devoirs est égal à 46 % pour le département de la Somme.

✓ **Les bénéficiaires des actions d'insertion sociale :**

Par ailleurs, des actions d'insertion sociale (modules d'insertion sociale, jardins collectifs, épiceries sociales, actions de resocialisation, de redynamisation et d'accès à la culture) ont permis d'accueillir 1 843 personnes, réparties ainsi :

- Module d'Insertion Social.....370
- Jardins collectifs et ateliers pratiques.....214
- Épiceries sociales.....470
- Actions de redynamisation et d'accès à la culture.....725
- Actions de prévention santé64

✓ **Les Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) :**

En 2015, le Département a financé 30 Ateliers et Chantiers d'Insertion, permettant l'encadrement et l'accompagnement de 960 bénéficiaires de contrats aidés tout au long de l'année. Fin 2015, plus de 500 salariés sont sortis de ces ACI, représentant 30 % de sorties dynamiques.

✓ **La prescription des contrats aidés :**

En 2015, le Département a accompagné 130 employeurs du secteur non marchand en contribuant au financement de 335 contrats uniques d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE).

En complément du financement de l'encadrement technique des ACI, le Département apporte une aide financière mensuelle par personne bénéficiaire du RSA entrée dans un atelier ou chantier d'insertion. En 2015, 312 Contrats à Durée Déterminée d'Insertion ont ainsi été co-financés par le Conseil Départemental.

✓ **L'accompagnement des jeunes en emploi d'avenir :**

En 2015, 49 jeunes recrutés en emploi d'avenir ont été accompagnés par le Département dont 38 recrutés au sein des services du Conseil départemental et 11 au sein de structures partenaires. 4 jeunes sur les 38 recrutés au sein du Conseil départemental sont sortis du dispositif de manière positive (en entreprise, au sein des services départementaux ou en contrat de professionnalisation).

✓ **L'accompagnement socioprofessionnel hors SIAE :**

Pour les Écoles de la Deuxième Chance, 33 places ont été financées en 2015 pour des jeunes bénéficiaires du RSA ou dont les parents sont bénéficiaires du RSA.

Par ailleurs, le Département finance les 2 Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) qui ont accompagné, dans le cadre de convention de partenariat, 270 bénéficiaires du RSA : 70 pour le PLIE de Picardie Maritime et 200 pour le PLIE d'Amiens Métropole.

✓ **La mobilité :**

En 2015, 785 bénéficiaires ont vu leurs démarches d'insertion être facilitées par les prestataires « mobilité solidaire ».

✓ **Les actions collectives financées dans le cadre du Fonds d'aide aux jeunes en difficulté :**

Les actions collectives du Fonds d'Aide aux Jeunes en difficulté ont pour objectif de leur permettre de prendre conscience de leurs capacités, de se socialiser, et d'acquérir des savoir-faire. Elles ont bénéficié à 474 jeunes de 16 à 25 ans dans le champ de :

- la santé : 314 jeunes ont été soutenus, notamment pour des raisons psychologiques,
- l'emploi a concerné 160 jeunes, accompagnés dans la définition de leur projet professionnel, à la recherche d'actions de formation, à la découverte de métiers saisonniers.

✓ **Les clauses d'insertion par l'activité économique :**

Parmi les marchés du Département signés en 2015, 46 marchés ont comporté une Clause d'insertion, soit 13 %, particulièrement les marchés de travaux et de services. L'effort d'insertion est estimé à 7 735 heures de travail pour l'année 2015 et a bénéficié à 156 personnes engagées dans un parcours d'insertion professionnelle par une mise en situation de travail.

Le logement en 2015

Concernant le logement, le Département assure une mission de soutien à la personne pour proposer, conjointement avec l'État, dans le cadre des orientations figurant dans le PDALHPD des mesures adaptées aux difficultés des personnes pour accéder ou se maintenir dans un logement. Le FSL est l'outil financier de ce plan.

✓ **Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PLALHPD) :**

Le Département a en charge la mise en œuvre des actions du PDALHPD relevant de sa compétence : aides financières individuelles ou actions d'accompagnement social des ménages en difficultés pour accéder ou se maintenir dans un logement. En lien avec les Territoires, le pôle logement participe ou co-anime les instances départementales suivantes :

- Commission départementale de médiation pour le Droit Au Logement Opposable (DALO),

- Commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX),
- Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne.

Les actions d'accompagnement conventionnées avec des opérateurs locaux ont bénéficié en 2015 au total à 372 ménages répartis comme suit :

- auto-rénovation : 164 ménages accompagnés,
- auto-réhabilitation : 20 ménages accompagnés
- accompagnement par des conseillers en insertion par l'habitat : 188 ménages accompagnés.

Le Département finance également des aides financières individuelles en matière de lutte contre l'habitat dégradé et contre la précarité énergétique à travers deux dispositifs :

- l'aide de solidarité écologique (aide à la rénovation thermique des logements) de 500 € a été versée à 494 ménages en 2015 pour un montant de 247 000 € (contre 64 ménages aidés en 2011, puis 170 dossiers subventionnés en 2012, 190 en 2013 et 415 en 2014).
- le fonds d'aide aux accédants en difficultés et aux propriétaires occupants en mal logement (FAAD POML) a bénéficié à 48 ménages aidés en 2015 pour 178 760 €.

✓ Le fonds de solidarité logement (FSL) :

Principal outil financier du PDALHPD, le FSL intervient selon les dispositions d'un règlement intérieur, pour attribuer des aides financières individuelles aux ménages les plus en difficulté afin d'accéder ou se maintenir dans un logement adapté à leurs ressources et conditions familiales et conserver l'accès au chauffage ou à l'eau. Il finance également des actions d'accompagnement qui poursuivent les mêmes objectifs, en complémentarité de l'action des territoires d'action sociale.

En 2015, le budget du FSL était de 3,88 M€ financé à 74 % par le Département.

Aides financières individuelles	2013	2014	2015
Nombre de demandes	6 292	6 046	5 914
Nombre d'accords	4 376	4 399	4 445

✓ Les actions d'accompagnement :

Ayant pour objectif de favoriser l'accès au logement ou le maintien dans le logement, les actions ont concerné environ 4.000 ménages, dont :

- 525 ménages suivis en ASLL (accompagnement social lié au logement),
- 467 ménages ayant fait l'objet d'une enquête de prévention des expulsions locatives,
- 2 200 ménages ayant bénéficié d'une médiation énergie.

LES FAITS MARQUANTS 2015

- ➔ Réorganisation de la direction sous forme de « pôles » au 1^{er} juin 2015 et arrivée de nouveaux responsables.
- ➔ Mise en place de nouveaux outils de suivi statistique (indicateurs quantitatifs et qualitatifs) des conventions annuelles permettant de réajuster afin d'atteindre les objectifs définis et d'évaluer le travail d'accompagnement réalisé.
- ➔ Concrétisation de deux projets avec l'ouverture de l'épicerie sociale et du jardin collectif de St Firmin-les-Crotoy, des actions d'insertion fortement associées au territoire, à la commune, la Banque alimentaire et l'ANDES (association nationale des épiceries) permettant de développer un maillage et un partenariat de proximité.
- ➔ Mutualisation des outils et partage de données statistiques avec l'ANDES (association nationale des épiceries sociales) pour toutes les épiceries sociales conventionnées via le logiciel national Escarcelle.

- ➔ Mise en œuvre avec Pôle Emploi d'un partenariat sur l'Accompagnement global des bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi de longue durée afin de favoriser leur accompagnement social et professionnel : 10 binômes de conseillers sociaux et emploi ont été constitués qui ont accompagnés 592 personnes en vue de favoriser leur retour à l'emploi, dont près d'un tiers ont retrouvé une activité.
- ➔ En tant qu'organisme intermédiaire gestionnaire unique pour le Département d'une subvention globale du Fonds Social Européen pour la période 2014-2020 dans le champ de l'inclusion sociale, le Conseil départemental a lancé en 2015 quatre appels à projets (AAP) qui ont abouti à 17 conventionnements sur les thématiques suivantes :
 - suivi renforcé des parcours d'insertion via des référents de parcours,
 - accompagnement dans l'emploi au sein des Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE),
 - mobilisation des employeurs dans les parcours d'insertion via les clauses sociales et chargés de relation entreprise,
 - coordination des acteurs de l'insertion.
- ➔ Le PDALHPD 2015-2020 a été adopté par l'assemblée départementale du 30 novembre 2015, après des travaux menés en collaboration avec l'État et associant les territoires d'action sociale et l'ensemble des acteurs du logement des personnes défavorisées (bailleurs sociaux, associations d'insertion, CAF, MSA...). Il comprend 8 objectifs opérationnels pour agir d'une part en faveur de l'autonomie des ménages défavorisés dans leur parcours résidentiel et d'autre part en adaptant la panel d'offre de logement aux besoins du public défavorisés.
- ➔ Concernant le Fonds de solidarité pour le logement, l'année 2015 a permis la généralisation de la dématérialisation des procédures ainsi que la déconcentration des décisions qui sont prises désormais au plus près des usagers par les territoires d'action sociale.

L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Dans le cadre de sa compétence « autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées » le Département a pour objectif de développer une politique centrée sur l'amélioration de la vie quotidienne et la qualité de l'accompagnement des personnes à domicile comme en établissement.

Dans ce cadre, il a en charge :

- le pilotage des allocations APA et PCH et la mise en œuvre des prestations d'aide sociale en faveur des personnes âgées et en situation de handicap (aide ménagère au titre de l'aide sociale, aide sociale à l'hébergement, APA établissement, ACTP) ainsi que la coordination et l'harmonisation des pratiques des équipes médico-sociales en Territoire,
- le contrôle de l'effectivité des aides et des prestations attribuées et la récupération des éventuels trop-perçus dans le respect des droits des usagers,
- la régulation du secteur des services d'aide à domicile et le développement des politiques en faveur du bien-vivre à domicile et de l'accueil familial,
- la création de places en établissements ou en milieu ouvert ainsi que le suivi financier, l'accompagnement des projets et le contrôle des établissements médico-sociaux accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, en lien le cas échéant avec l'Agence Régionale de Santé.

Les objectifs sont définis dans le cadre des schémas départementaux en faveur des personnes handicapées (2010-2014), prorogé en 2015, et des personnes handicapées (2012-2016) qui précisent pour 5 ans les actions prioritaires à mener.

Le budget global consacré à ces actions s'est élevé à 146,8 millions d'euros en 2015.

Un renforcement de l'offre de prise en charge en établissements médico-sociaux

✓ En milieu ouvert :

Dans le cadre de l'accompagnement des personnes en situation de handicap en milieu ouvert, 36 places de Services d'accompagnement à la vie sociale ont été ouvertes en 2015 suite à l'appel à projets lancé en 2014. En parallèle, un appel à projets a été lancé pour la création de 40 places de Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes Handicapés (SAMSAH), dont 10 dédiées à la prise en charge des troubles autistiques.

✓ En établissement :

Dans le prolongement du groupe de travail partenarial conjoint avec l'ARS et les gestionnaires d'établissements sur le handicap vieillissant, un appel à projet innovant destiné à la prise en charge des personnes handicapées vieillissantes en EHPAD a été lancé. Il vise à doter trois unités PHV en EHPAD de moyens supplémentaires pour renforcer l'accompagnement de ce public spécifique.

En 2015, l'ensemble des places d'accueil de jour autorisées ont été redéployées afin de satisfaire à la réglementation (minimum de 6 places pour un accueil de jour adossé à un établissement). En matière d'ouverture de places, une plate-forme de répit et un accueil de jour itinérant sur l'Est du Département ont été ouverts. Le Foyer d'accueil médicalisé de l'ADAPT à Amiens pour personnes handicapées moteur et la MARPA de Feuquières sur Vimeu ont été inaugurés.

✓ Le renforcement de la coordination des acteurs :

Un groupe de travail sur le handicap psychique conjoint entre la Direction, la MDPH, l'ARS et le Centre Hospitalier P. Pinel a abouti à l'organisation en février 2015 d'une journée partenariale

destinée à renforcer l'inter-connaissance des acteurs et rapprocher le secteur médico-social et le secteur sanitaire dans la prise en charge de ce type de handicap. Elle a abouti à la construction d'outils communs qui feront l'objet d'un partage en 2016 avec l'ensemble des professionnels du secteur.

Le lancement du chantier central de la restructuration du secteur de la vie à domicile et la poursuite de la politique de bien-vivre au domicile

✓ Le lancement d'une étude financière et organisationnelle du secteur des services à domicile :

Le cabinet EY a été sélectionné pour mener un diagnostic financier et organisationnel du secteur de la vie à domicile, fragilisé par son éclatement et l'hétérogénéité de l'offre proposée et par un financement départemental ne permettant pas toujours d'équilibrer les charges. A l'issue du diagnostic, une phase de préconisation est attendue.

En parallèle, le Conseil départemental de la Somme a réalisé en 2015 une évaluation de ses pratiques en matière d'APA en portant une attention particulière aux questions d'équité de traitement des usagers et de pertinence de la prise en compte des besoins de la personne âgée tout en veillant à la capacité de mise en œuvre des plans d'aide par les services. Cette étude permettra la réalisation d'un référentiel APA à destination des équipes médico-sociales.



© C. Bazin Cd80

✓ Le maintien des ateliers seniors :

Fort des résultats positifs observés depuis 2010, le département a renforcé son action en faveur des ateliers seniors, en lançant un appel à candidatures pluriannuel, destiné à les pérenniser, de 2014 à 2016, et à permettre à un plus grand nombre de seniors d'y participer sur tout le territoire de la Somme. Cette action s'est donc poursuivie en 2015.

✓ Le développement de l'accueil familial :

En 2015, le marché de formation initiale des accueillants familiaux a été renouvelé afin de veiller à la qualité d'accompagnement proposé par les accueillants familiaux du Département et un retrait d'agrément a été opéré. En interne, un important travail de sécurisation des actes juridiques a été réalisé tout au long de l'année 2015.

Le renforcement du pilotage des allocations en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées

✓ Le renforcement du pilotage de l'APA à domicile et de la PCH :

Déployé en 2014, la mise à jour du paramétrage de SOLIS a été poursuivie en lien avec la Direction Appui aux Solidarités et la DSI. En parallèle, une expérimentation d'une solution nomade Solis&Go a été lancée fin 2015 en vue de doter les équipes d'évaluation à domicile de tablettes. Suite à modification du RDAS au 11 février 2015, un important travail de révision des droits APA et PCH en accueil familial a été réalisé.

En matière de contrôle d'effectivité, les montants récupérés en 2014 ont été largement dépassés en 2015 avec un souci permanent de respect du droit des usagers et d'accompagnement des situations complexes.

✓ Le renforcement de l'efficacité de la gestion de l'aide sociale avec notamment une forte réduction des délais de traitement et une résorption des retards de traitement :

Le retard dans le traitement des dossiers généré par le logiciel Solis tend progressivement à se

résorber grâce à l'affectation d'un renfort, depuis mai 2015, qui assure le traitement de la quasi totalité des dossiers APA établissement.

La mise en place de nouvelles procédures d'instruction de l'aide sociale a permis d'accélérer le processus de décision, de diminuer les délais de saisine du Juge des Affaires Familiales, de réduire les arriérés de prise en charge par le Département et d'alléger le fonctionnement de la commission consultative d'aide sociale. Le Juge des Affaires Familiales statue ainsi sur les dossiers dans un délai de 2 mois après notre saisine, contre 9 mois en 2014.

La mise en place d'une nouvelle organisation de la Direction de l'autonomie plus fluide et plus efficace pour répondre aux partenaires et à l'utilisateur

Tout au long de l'année 2015, un important travail de diagnostic permettant d'identifier les pistes d'amélioration organisationnelle de la Direction a été réalisé avant d'aboutir à un travail de construction afin de répondre aux problématiques identifiées.

Dans le cadre du réajustement de la Direction, les services de l'aide sociale et de la tarification rattachés à la Direction Appui aux solidarités ont été intégrés à la Direction de l'Autonomie pour permettre de constituer respectivement le pôle Allocations et prestations et le Pôle Établissements.

La maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

La MDPH est un groupement d'intérêt public dont le Département est partenaire et dont la mission principale est d'assurer l'instruction des demandes d'aide et l'évaluation des besoins de compensation des enfants et des adultes handicapés.

47 754 demandes au total en 2015, réceptionnées à la MDPH ce qui représente 40 383 demandes pour les adultes (18 047 dossiers déposés) et 7 371 chez les enfants (soit 4141 dossiers déposés). Ceci représente une hausse moyenne de 6,6% soit environ 175% en comparaison à 2007.



© C. Bazin Cd80

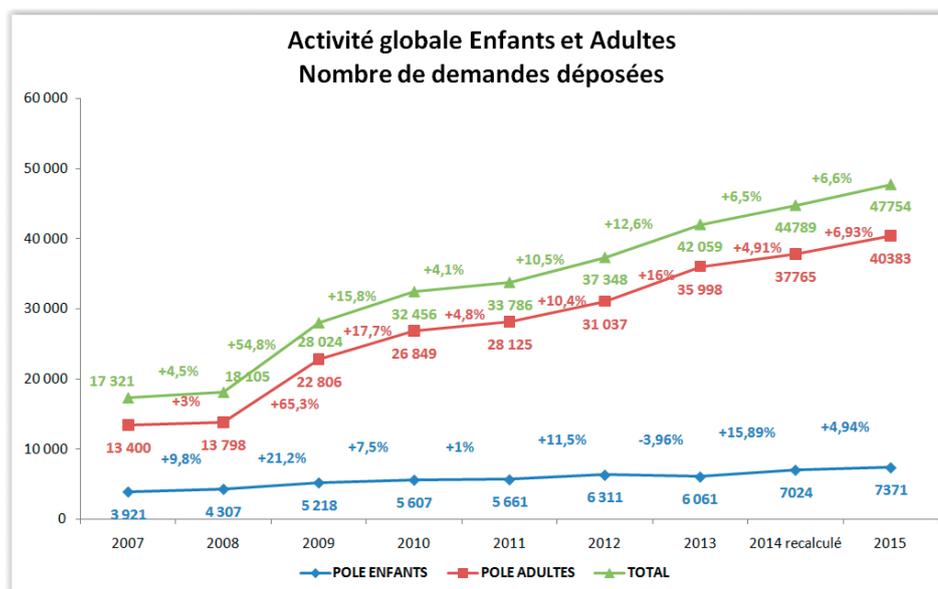
Dans ce contexte, la MDPH a proposé de nouvelles modalités d'évaluation afin de maintenir un niveau de service «acceptable» pour les usagers.

Fin 2014, la mise en place du 1^{er} regard papier par des binômes para-médico-sociaux pour les demandes de renouvellement adultes puis enfants a fortement contribué à faire baisser le stock des dossiers à évaluer. Parallèlement, les médecins de la MDPH, sur le Pôle Adultes ont évalué en 1^{er} regard également les 1^{ères} demandes, afin de fluidifier le flux et de renvoyer en équipe pluridisciplinaire les dossiers dits complexes.

Une diminution très nette des délais de traitement s'observe depuis 1 an passant de 5,7 mois à 3,6 mois pour les dossiers adultes (4 mois étant le délai maximal réglementaire).

Pour les enfants, le contexte institutionnel 2015, a complexifié la mise en place de cette organisation (départ et arrivée de nouveaux personnels) de ce fait, on constate une légère augmentation des délais 3,7 à 3,9 mois. Cette augmentation ne devrait pas se prolonger pour l'année 2016.

L'organisation posée a permis de réduire les délais mais aussi de décider beaucoup plus car il est constaté une augmentation très importante des décisions et notifications pour avis. Au total +41,2% par rapport à 2014.



10 ans d'activité qui sont les témoins d'une montée en charge massive de l'ensemble des missions de la MDPH.



Les solidarités territoriales

L'aménagement et l'équipement du département

Parmi les compétences du Département figurent la construction, l'aménagement et l'entretien des infrastructures routières, fluviales et maritimes ainsi que du patrimoine immobilier nécessaire à son activité et à l'accueil du public.

En 2015 le budget consacré à ces domaines s'est élevé à 41,4 M€.

Il convient d'y ajouter les dépenses relatives à la sécurité civile (la contribution au SDIS 80) qui se sont élevées à 28,4 M€ en 2015.

La voirie départementale

Le Département de la Somme consacre d'importants moyens pour la modernisation et l'entretien de son réseau routier, long de 4 600 km.

Les travaux engagés permettent de renforcer la sécurité routière en aménageant les zones du réseau routier départemental présentant des fréquences d'accidents corporels anormalement élevées.

Par exemple en 2015 le Département a réalisé un tourne à gauche au carrefour RD 1/RD 1B pour un montant de 238 000 € et la sécurisation du carrefour RD 109/1001 à Fransures pour 110 000 €.

Les opérations visent également à adapter le réseau routier départemental aux conditions de circulation qu'il supporte, par la réalisation d'opérations d'élargissement, de renforcement, d'aménagement d'accès à des équipements, de rectification de tracé ou de déviation d'agglomération, ainsi que des travaux de grosses réparations ou de remplacement d'ouvrages d'art. Elles répondent également aux besoins de développement économique qui sont cofinancées par les maîtres d'ouvrage demandeurs.



© C. Bazin Cd80

Par exemple en 2015 :

- la fin des travaux du prolongement du contournement d'Albert (RD 938) et d'une première tranche de travaux sur les RD en travers de Albert en vue de leur transfert dans le domaine routier communal pour un montant de 270 000 €,
- la création de bandes latérales de récupération sur la RD 934 sur la section Berteaucourt-les-Thennes dans le sens Roye - Amiens pour un montant de 810 000 €,
- la création de bandes dérasées multifonctionnelles sur RD 925 entre Feuquières-en-Vimeu et Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly, des aménagements de sécurité sur deux carrefours de la RD 925 et un carrefour de la RD 29 ainsi que la réfection de l'ouvrage d'art de la RD 29 sur la voie ferrée Mers-le-Tréport - Abbeville pour un montant de 4 037 000 €
- l'aménagement de l'itinéraire Crécy-en-Ponthieu - Saint-Riquier sur la RD : 887 000 €,
- des travaux sur le domaine départemental pour le compte de la Communauté de Communes de l'Abbevillois et de la Chambre de Commerce Littoral Normand-Picard sur la RD 1001 pour l'aménagement d'accès à la zone commerciale des Trois Châteaux et à la zone d'activités de Vauchelles-les-Quesnoy pour un montant de 839 000 € où le Département a pris en charge la couche de roulement de la RD 1001.

Les activités portent également sur l'entretien courant :

► Qu'il soit réalisé en régie interne :

- réfection des enduits superficiels (1 200 000 m² en 2015) et de la signalisation horizontale (800 km en 2015),

- renforcement de chaussée en enrobés (23 km en 2015),
 - mise en œuvre de la viabilité hivernale : 32 jours d'intervention et 6 924 tonnes de sel pour l'hiver 2014-2015,
 - ramassage de déchets divers (620 tonnes en 2015) et fauchage des accotements.
- **Ou réalisé par des entreprises extérieures ; quelques exemples pour 2015 :**
- RD 938 section Albert/Bouzincourt,
 - RD 1 traverse de Fouillooy,
 - RD 48 section RD 925/Ochancourt,
 - RD 940 Ponthoile/Le Crotoy,
 - RD 1017 déviation de Roye section RD 221 /giratoire RD 930,
 - RD 929 section Pozières/limite du département.

Le domaine fluvial et maritime départemental

✓ Le fleuve :

Le Département de la Somme a en charge la gestion, l'aménagement, la modernisation et l'entretien du canal de la Somme et de la Somme canalisée de Péronne à Saint Valery sur Somme, soit 117 km. La propriété de cette voie navigable a été transférée au Département en 2006.

► Quelques éléments d'activité 2015 :

- 714 bateaux et 9 349 passages aux ouvrages (trafic),
- 250 tonnes de déchets ramassés,
- 3 510 rats musqués et 8 ragondins capturés,
- 50 000 m² d'espèces végétales envahissantes traitées (renouée, solidago, myriophylle).



© C. Bazin Cd80

► Quelques exemples de travaux d'aménagement 2015 :

- Poursuite des travaux de modernisation et de réhabilitation des barrages de Long inférieur, de Long supérieur, d'Hangest-sur-Somme, et du Pendu à Amiens pour maintenir le niveau hydraulique en période de navigations et le réguler en période de crue. Le continuum hydro-écologique a été pris en compte dans ces travaux par la réalisation d'une passe à anguilles pour chaque barrage et d'une passe à poissons multi-espèces pour les trois derniers barrages,
- Dragage du port de pêche du Crotoy,
- Aménagement de talus à l'écluse de Saily Laurette,
- Travaux d'enrochement à Etinehem,
- Aménagement de pontons de pêche à Pinchefalise et à Cappy,
- Installation de bornes eau et électricité à Bray sur Somme, et à Amiens (ESIEE et quai Saint Maurice),
- Aménagement de pontons de canoë kayak aux écluses de Frise et à l'écluse d'Amiens Montières.

✓ La vélo route vallée de Somme :

Le projet de la Vélo route Vallée de Somme (VVS), allant de Péronne à Saint-Valery-sur-Somme le long du Canal de la Somme, est inscrit dans le contrat de développement Somme - Picardie 2008 - 2013 et bénéficie à ce titre d'un cofinancement de la région Picardie à hauteur de 50 % de la charge nette des travaux, et de l'Europe.

Ce projet est une composante majeure du Grand Projet Vallée de Somme, projet de développement de la vallée de la Somme initié en 2009 : aménagement d'une vélo route, d'un

parcours de belvédères, de maisons éclésiastiques et de réseaux pédestres ; s'y ajoutent des actions de communication spécifiques et des manifestations diverses (comme les rendez-vous du fleuve).

Les matériaux utilisés pour les travaux sont adaptés aux usages et à la nature des sites traversés. Les techniques paysagères participent à l'intégration de l'infrastructure dans le paysage sensible de la vallée de la Somme.

Le projet, qui comprend la réalisation de l'infrastructure, de tous les équipements nécessaires à son fonctionnement (points d'arrêt aires de repos, relais pour la randonnée...) et des aménagements d'accompagnement (notamment en direction des pêcheurs), représente un coût d'environ 21 millions d'euros. A fin 2015, près de 90 % du projet a été réalisé.

En 2015, le Département a consacré 1,8 M€ pour la Vélo route Vallée de Somme qui ont permis :

- la réalisation de la section L'Etoile- Cocquerel, hors la traverse de Long, en sable stabilisé,
- la réalisation de la section Ailly-sur-Somme – Dreuil-lès-Amiens en enrobé translucide,
- le renforcement des berges sur le bief de SAILLY-laurette,
- la réfection des passerelles de Pont-Rémy,
- la poursuite de la mise en place de la signalisation Vallée de Somme et la pose de la signalétique sur les sections aménagées de la VVS,
- le versement des subventions à la commune de Corbie pour la réalisation d'une passerelle « modes doux » au-dessus de la Somme, à Amiens Métropole pour la réalisation d'une bande cyclable rue René Gambier à Camon, et aux Communautés de communes du Pays du Coquelicot et du Val de Somme pour la vélo route de la Mémoire.

✓ La politique maritime :

Ce programme est destiné à la mise en œuvre de notre compétence obligatoire sur les trois ports de pêche et de commerce en Baie de Somme.

Il permet d'assurer la mise en œuvre du projet Baie de Somme visant à la réalisation de chasses hydrauliques pour maintenir les profondeurs dans les ports et leurs chenaux d'accès.

En 2015, le Département est intervenu essentiellement sur le port de Saint-Valery-sur-Somme pour 90 000 € avec la fin de l'expérimentation des chasses qui a permis d'établir le protocole pour utiliser de façon pérenne cette méthode douce de maintien des fonds.

Notre collectivité apporte également son concours aux opérations de protection du littoral, en particulier celles engagées sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard.

Les interventions 2015 ont porté sur l'achèvement des travaux de la protection du littoral devant Cayeux-sur-Mer (construction de 24 épis), commencés en septembre 2013.

Le patrimoine départemental

Le Département de la Somme utilise plus de 200 bâtiments et sites différents dont il est soit propriétaire, soit locataire (locaux administratifs, locaux techniques, sites culturels ou touristiques, centres médico-sociaux, centres d'exploitation routière, collèges, ...).

✓ Maintenance :

La diminution des crédits annuels dédiés à la maintenance des sites a conduit à limiter les interventions aux travaux de mises en sécurité et de réparation du clos et du couvert des bâtiments, tels que la mise en sécurité du parking du CAD, la reconstruction d'une passerelle dangereuse à SAMARA, et la fin de la réfection de la couverture du bâtiment situé 32 route d'Amiens à Dury.

Dans les collèges, si l'année 2015 n'a pas permis de réaliser un programme significatif de travaux d'entretien et de renouvellement d'équipements de cuisines, l'accent a été mis sur la mise en place en fin d'année d'un vaste programme de sécurisation des accès aux établissements (370 000 €), consécutifs aux événements du 13 novembre.

L'année 2015 a également été marquée par deux évolutions significatives en faveur des collèges :

- l'attribution et la mise en œuvre au 1^{er} juillet des nouveaux marchés d'exploitation de

chauffage du type « MTI » en 3 lots géographiques,

- le déploiement de la plate-forme de gestion des interventions « ISiLOG » à tous les collèges, conjugué à une extension du catalogue des services, qui intègre désormais les prestations des EMOP-EMOES (équipes mobiles d'entretien).

✓ Travaux en régie :

Désormais installé dans ses nouveaux locaux plus fonctionnels basés à Camon, le service Régie a développé ses interventions dans le domaine des travaux de rénovation et d'adaptation de locaux.

Ces chantiers contribuent à l'amélioration des conditions de travail des agents de la collectivité et à l'amélioration des conditions d'accueils des usagers.

Parmi les chantiers significatifs figurent de nombreux travaux de rénovation et d'amélioration dans les CER et les CMS, ainsi que la rénovation du CDI du collège Jean-Marc Laurent à Amiens et des sanitaires du collège Jean Moulin à Albert.

Le plan « collège numérique » dans les collèges a également été poursuivi.

A noter également le réaménagement complet, tous corps d'état, de l'aile canal du 6^{ème} étage du Centre administratif départemental.

✓ Constructions, réhabilitations, adaptations :



© Ph. Sergeant Cd80



© Ph. Sergeant Cd80

L'année 2015 a été marquée par la conduite de plusieurs chantiers structurants significatifs pour le département :

- la livraison de la première phase de travaux du collège de Rivery, certifié HQE, et la poursuite de la seconde phase,
- l'avancement du chantier des archives départementales, sur les deux sites de la rue Paul Claudel et de la Rue Saint Fuscien,
- le démarrage des travaux de l'extension du centre d'accueil et d'interprétation de Thiepval,
- le démarrage des travaux d'aménagement du futur CMS/siège de territoire d'Albert et du futur CER d'Albert/Bray sur l'ancien site EDF d'Albert.

D'autres dossiers ont été finalisés jusqu'à l'attribution des marchés de travaux pour :

- la création de bâtiments d'accueil à l'Historial de la grande guerre à Péronne,
- la construction d'un préau et l'aménagement du bâtiment technologie au collège d'Ailly-Sur-Noye.

Par ailleurs, les études de maîtrise d'œuvre ont été engagées pour les opérations de réhabilitation et d'extension des collèges de Bernaville et Ailly-le-Haut-Clocher, ainsi que pour l'opération de rénovation énergétique du collège de Nouvion, et de mise en accessibilité du collège de Chaulnes. Également, des études programmatiques ont été engagées pour le futur CER (centre d'exploitation routière) de Hombleux, ainsi que les CEF (centre d'exploitation fluviale) d'Amiens et Bray-sur-Somme.

✓ Énergie :

En 2015 les efforts ont été poursuivis en matière d'efficacité énergétique de nos sites départementaux. Parmi les actions on citera :

- les études de raccordement de certains sites aux réseaux de chaleur urbains dans les communes de Roye, Corbie et Montdidier,
- la mise en œuvre d'actions ponctuelles d'optimisation des installations (régulations, distribution).

Parmi les faits marquants en 2015, on retiendra :

- la fin des tarifs réglementés du Département aux groupements d'achat UGAP et FDE 80,
- le choix des prestations titulaires des marchés d'exploitation de chauffage avec intéressement sur les collègues, répartis en 3 lots, avec démarrage des contrats au 1^{er} juillet 2015.

✓ Accessibilité :

La direction du patrimoine départemental a contribué en 2015 à l'élaboration de l'Ad'Ap des bâtiments départementaux, en application de l'ordonnance du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP).

Cet Ad'Ap se traduit par un engagement du Département sur un programme de travaux à réaliser sur la période 2016-2024 pour un montant de 15,3 M€.

Pour l'élaboration de ce programme, les actions de la direction du patrimoine départemental ont porté notamment sur la mise à jour pour chacun des sites des diagnostics accessibilité, en prenant en compte l'évolution de la réglementation sur le bâti existant publiée en décembre 2014.

Ces mises à jour ont permis d'affiner les coûts d'opération.

Également, pour chaque typologie de bâtiments, la direction du patrimoine départemental a participé à la mise au point stratégique de programmation des opérations.

✓ Acquisitions :

L'année 2015 a vu l'acquisition des nouveaux sites suivants :

- acquisition d'un site industriel à Hombleux, en vue du regroupement de 2 CER (315 k€),
- acquisition des anciens locaux de la CPAM rue Jean Moulin à Abbeville, en vue du regroupement de 2 CMS aujourd'hui localisés dans des appartements en location (265 k€).

La sécurité civile

Les dépenses de sécurité civile concernent l'intervention en faveur du Service d'Incendie et de Secours de la Somme, établissement public départemental chargé de la protection des personnes, de l'environnement et des biens.

Placé sous l'autorité opérationnelle du Préfet, responsable de la sécurité publique, la Loi d'août 2004 en a cependant confié le pilotage ainsi que la gestion administrative et financière au Conseil départemental, qui en détermine donc, en partenariat avec les collectivités locales, les orientations et les politiques.

La participation du Département au fonctionnement (qui est passée de 17 200 000 € en 2008 à 27 445 000 € en 2015) a considérablement augmenté la part du Département dans le financement de ce service qui représente ainsi 59 % en 2015 contre 50 % en 2008. A cette participation s'ajoute le soutien à l'investissement qui représente sur cette période un total 10 500 000 €.

A noter que le Département de la Somme et le SDIS 80 ont engagé des démarches en vue de mutualiser certaines activités. Une première étape a été mise en œuvre avec le regroupement au sein d'un atelier commun situé à Glisy de l'entretien de l'ensemble des véhicules du Département et du SDIS.



Le développement de la personne

En 2015 le Département de la Somme a mis en œuvre un nombre important d'actions dans les domaines de la gestion des collèges, des transports scolaires, du sport et de la vie associative ainsi que de la culture et du patrimoine.

L'ensemble de ces actions a mobilisé en 2015 un budget de 88,1 M€

Les collèges et le numérique éducatif

En 2015 le Département de la Somme a poursuivi ses efforts en direction des collèges, il assure notamment les missions suivantes :

- l'équipement et le fonctionnement des collèges publics,
- le soutien aux collèges privés sous contrat d'association,
- l'équipement et le fonctionnement liés aux TICE et aux espaces numériques de travail,
- la sectorisation des collèges,
- la gestion des agents des collèges,
- la restauration scolaire, les circuits courts et la réduction du gaspillage alimentaire,
- la construction, l'acquisition, la modernisation, l'entretien et la maintenance des collèges,
- les actions d'information et d'orientation, la fourniture du deuxième jeu de manuels scolaires ainsi que l'apprentissage de la natation

Le budget global 2015 : 23,4 M€

Le plan collèges numériques a été adopté en 2010. Il permet le développement des technologies de l'information et de la communication éducative (TICE) afin de former les collégiens à l'usage du numérique et des applications qu'il offre pour favoriser les apprentissages. Au terme du projet, 8 000 micro-ordinateurs et 2 000 vidéo-projecteurs équiperont les collèges de la Somme. En parallèle le Département déploie un réseau d'animateurs du collège numérique (7 en 2015).

En matière de restauration scolaire, le Département développe la gestion informatisée des accès avec carte personnalisée et met l'accent sur le renforcement de la qualité nutritionnelle des repas en lien avec l'approvisionnement en produits locaux frais issus des circuits courts.

Concernant l'entretien des locaux : les dépenses sont désormais prises en charge directement par le Département. Cette mesure permettra une meilleure harmonisation des achats et des pratiques en privilégiant les produits d'entretien plus respectueux de l'environnement et moins nocifs pour les agents.



© Com des images

✓ Quelques chiffres :

- 67 collèges dont 50 publics ; 22030 élèves dans le public en septembre 2015,
- 49 collèges disposent d'un espace numérique de travail avec 1 ordinateur pour 3,5 collégiens,
- 6 500 ordinateurs et 1280 vidéo-projecteurs (simples ou interactifs) et tableaux blancs interactifs installés à fin 2015,
- 2 260 000 repas servis dans les collèges publics,
- 34 collèges participent au dispositif approvisionnement en circuits courts (200 000 € d'achats en 2015).

DES ÉLÉMENTS MARQUANTS 2015 :

- ➡ Achèvement du déploiement du programme d'installation des systèmes d'accès informatisés dans les demi-pensions,

- ➔ Équipement des CDI (Centres de Documentation et d'information) des collèges de Corbie et Jean-Marc Laurent (Amiens),
- ➔ Poursuite du déploiement du programme d'approvisionnement des restaurants scolaires des collèges en circuits courts,
- ➔ Déploiement de la politique gestion et de valorisation des déchets (réduction, tri, compostage),
- ➔ Recrutement d'un deuxième cuisinier mobile,
- ➔ Recrutement d'un technicien entretien et maintenance des locaux,
- ➔ Livraison partielle du nouveau collège de Rivery et du mobilier et équipement correspondants,
- ➔ Mise en place du dispositif départemental de fourniture des produits d'entretien aux établissements,
- ➔ En collaboration avec la Direction des Bâtiments Départementaux, mise en place d'un contrat d'exploitation de type MTI (marché à température avec intéressement) comprenant la délégation de l'achat au prestataire (P1), la gestion et l'entretien courant (P2) et le renouvellement des équipements (P3) pendant 6 ans sur l'ensemble des collèges,
- ➔ Mise en place de la dématérialisation des actes administratifs et budgétaires des établissements (Dém'act),
- ➔ Déploiement des collèges numériques Etouvie et C. Franck à Amiens et Jules Verne à Rivery,
- ➔ Adoption de la nouvelle sectorisation.

La jeunesse

De manière volontariste, le Département de la Somme a déployé au fil des années différentes mesures en faveur de la jeunesse.

Budget global 2015 : 1,9 M€

✓ Le Conseil départemental junior :

Créé en 2008 afin de favoriser l'apprentissage et l'expérimentation d'une citoyenneté active, le Conseil départemental junior rend les jeunes élus ambassadeurs au sein de leurs collèges et porteurs de projets à destination de l'ensemble des collégiens.

3 commissions travaillent régulièrement : bien vivre son collège, développement durable et ouverture internationale.

57 collèges sont impliqués sur le mandat 2014-2016.

✓ Le pentathlon des jeux de tête :

Manifestation qui valorise le travail des clubs de jeux de tête mis en place tout au long de l'année scolaire dans les collèges.

25 collèges et 150 collégiens impliqués en 2015

✓ Les fédérations d'éducation populaire :

En 2015, le Département a accordé des subventions aux fédérations d'éducation populaire afin de soutenir différentes activités :

- réalisation d'un Cyber rallye scientifique, 300 jeunes concernés,
- action sur les droits de l'enfant, 150 créations réalisées,
- ateliers scientifiques présentés au Pentathlon des jeux de tête, 150 jeunes ont participé,
- médiation par les pairs, action de citoyenneté, 100 jeunes collégiens impliqués,
- création d'un jeu autour du rôle de parents, 50 adultes ont participé à cette action,
- ateliers écocitoyens, 60 adultes et 20 jeunes concernés,

- atelier et création d'une exposition des arts en milieu rural, 350 adultes et jeunes participants,
- soutien aux associations locales investies dans les actions parentalités, 100 personnes ont participé à des modules d'informations,
- participation à la co-animation du conseil départemental des jeunes, 60 jeunes concernés.

✓ **L'allocation départementale de scolarité :**

Le Conseil départemental peut accorder, sous conditions de ressources, une allocation départementale de scolarité pour venir en aide aux familles du département les plus modestes. L'allocation est réservée aux collégiens et aux élèves de 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement technique et agricole, scolarisés dans la Somme ou hors du département.

Les parents de l'élève doivent être obligatoirement domiciliés dans la Somme.

Pour l'année scolaire 2014-2015, 7 966 collégiens ont bénéficié de cette aide, soit 27,9 % des collégiens, pour un montant moyen de l'aide attribuée de 125,70 € et un montant total attribué de 1 001 160 €.

✓ **Le pass'sport et culture :**

Le Pass'sport et culture est une aide individuelle, d'un montant de 30 euros, destinée à favoriser la pratique sportive et culturelle en dehors du temps scolaire, destinée à tous les élèves de 6^{ème} scolarisés dans les collèges de la Somme.

En 2015 : 7032 bénéficiaires et 2 470 utilisateurs.

✓ **Le soutien à la parentalité :**

Cet appel à projets, adressé à tous les collèges publics de la Somme, s'articule autour de 3 axes :

- soutenir la parentalité,
- ouvrir des lieux dédiés aux parents et à leurs représentants dans les collèges,
- donner aux parents les clés de compréhension du fonctionnement du collège et du déroulement de la scolarité.

Ainsi, des « cafés des parents » ou des « écoles des parents » sont organisés par ces établissements engagés dans la démarche. L'intervention de spécialistes de l'éducation et de l'adolescence, suivie de temps d'échange dans un climat bienveillant permet un dialogue constructif avec les familles, propice à la réussite des élèves.

16 collèges ont été impliqués pour l'année scolaire 2015/2016 et 10 projets ont été financés.

✓ **L'ouverture à l'international :**

Le Département de la Somme finance des actions de coopération internationale telles qu'elles sont prévues par l'article L.1115-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Dans ce cadre, le Conseil départemental est jumelé avec le Comté anglais de Durham, le Département hongrois de Jasz-Nagykun-Szolnok, la province italienne d'Asti et le Powiat polonais de Tarnow.

Le Département subventionne ainsi différentes actions auxquelles participent des collégiens ou d'autres jeunes du département de la Somme : challenge sportif européen, déplacements thématiques, ...

Le Département soutient également financièrement les échanges et séjours linguistiques : en 2015, 35 collèges et 2 193 collégiens ont été concernés par un séjour linguistique et 15 collèges et 398 collégiens par un échange.

✓ **Le projet éducatif et social territorial :**

Le Département conduit, depuis 2013, deux expérimentations d'un Projet Éducatif Social et Territorial sur deux territoires ruraux : la communauté de communes du Haut-Clocher et celle du Vimeu industriel. Trois axes sont explorés dans le PrEST : la complémentarité des temps de l'enfant, la continuité des âges et l'articulation des acteurs autour de l'enfant.

✓ **Les centres d'information et d'orientation :**

Jusqu'en 2015, le Département avait la gestion des dépenses de fonctionnement et d'investissement des deux CIO départementaux d'Amiens Nord et de Péronne, à l'exclusion de toutes les actions éducatives qui sont du ressort de l'Éducation Nationale.

Le sport

L'accès de tous aux pratiques sportives est une priorité de la politique départementale. L'engagement du Département dans ce domaine vise l'élargissement de la pratique sportive vers des publics diversifiés grâce à un réseau fort de 900 associations sportives.

Le Département accompagne également la pratique de haut niveau et la structuration du mouvement sportif en partenariat avec les différents acteurs.

D'autre part, au titre de sa compétence de développement maîtrisé des sports de nature, il est chargé de l'élaboration du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires de pleine nature (PDESI) et du bon fonctionnement de la Commission départementale des espaces, sites et itinéraires de pleine nature (CDESI).

Budget 2015 : 2,4 M€

✓ **Aide à l'acquisition de matériel :**

Ce dispositif permet de financer une partie des investissements des associations et comités départementaux sportifs afin de contribuer au développement de la pratique.

22 dossiers soutenus en 2015.

✓ **Soutien aux manifestations sportives :**

Le Département accompagne l'organisation de manifestations compétitives et promotionnelles sur l'ensemble du territoire.

75 manifestations ont été soutenues en 2015. À noter que l'année a été marquée par le passage du Tour de France dans la Somme avec une arrivée à Amiens et un départ le lendemain à Abbeville. Le Département a aidé financièrement les 2 communes.



© Ph.Sergeant Cd80

✓ **Aide au fonctionnement des associations sportives :**

Le Département soutient les associations sportives qui soumettent un dossier de subvention. Celle-ci est calculée (au-delà d'un forfait fixe) en fonction du nombre de licenciés, en particulier les jeunes et les féminines, des journées de formation suivies par les encadrants, et des kilomètres effectués dans le cadre de la pratique. Un bonus est accordé aux associations intervenant dans le domaine du handisport ou du sport adapté. Une partie du budget est également allouée à l'accompagnement des projets handisport.

875 associations et 4 projets handisport soutenus en 2015.

✓ **Le sport à l'école :**

Le Département accompagne la pratique du sport en milieu scolaire par le biais du soutien à l'USEP et l'UNSS, qui se chargent notamment de l'organisation de rencontres sportives, respectivement dans le primaire et le secondaire. En 2015, une convention a été signée avec chacun des organismes.



© Gévuça-Léandre Leber

✓ **Le sport de pleine nature :**

Le Département est en charge du développement maîtrisé des sports de pleine nature. Il s'appuie notamment sur un réseau dense de chemins de randonnée et des atouts naturels indéniables.

En 2015, le Département a poursuivi sa politique d'investissement en faveur de la réhabilitation des bases nautiques. En 2015, le chantier de celle de Ham s'est achevé, celui de St Valery a débuté, et la base de Picquigny en est aux finitions. Des aides au fonctionnement ont par ailleurs été versés à 11 bases nautiques.

Le dimanche 5 juillet 2015 a eu lieu la 7^{ème} édition de la Samaritaine, manifestation grand public dédiée aux sports de nature, qui a rassemblé près de 1 800 personnes.

✓ Le sport de haut niveau :

Le Département soutient l'action des centres de formation agréés, Pôles France et Pôles espoirs, qui permettent aux jeunes sportifs de progresser, avec l'objectif d'intégrer l'équipe nationale.

En 2015, 14 pôles et 4 centres de formation ont bénéficié de l'aide départementale.

Il soutient également les clubs samariens évoluant au niveau national, dans les divisions dites professionnelles ou amateurs. Un dispositif spécifique existe pour le football, permettant de soutenir également les équipes évoluant au niveau régional.

En 2015, 59 clubs possédant une équipe de haut niveau ont bénéficié d'une aide.

Les jeunes sportifs samariens inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau, et fréquentant une structure labellisée, peuvent également bénéficier d'une aide départementale.

En 2015, 75 sportifs ont bénéficié de cette aide.



© Gévuçç-Léandre Leber

✓ La structuration du mouvement sportif :

Le Département soutient les comités sportifs départementaux par le biais de conventions d'objectifs, et finance ainsi les projets structurants menés au bénéfice du développement de la pratique sportive.

En 2015, 39 comités départementaux ont été aidés.

Propriété du Département et ouverte en 2013 à Amiens, la Maison des sports accueille des comités départementaux et des ligues régionales qui bénéficient ainsi de locaux et moyens mis à disposition. En 2015 elle a connu un taux d'occupation de 100 % pour les bureaux et 8 événements représentatifs y ont été organisés dans l'année. Une réunion des présidents de comités départementaux a été organisée, jumelée avec la soirée des talents du sport, les deux événements ont rencontré le succès.

Les transports et la mobilité

Le Département assure la gestion de l'organisation des transports scolaires ainsi que des transports interurbains de voyageurs via le réseau trans'80 et les systèmes de transport à la demande délégués à des communautés de communes.

A noter que dans le département de la Somme le transport scolaire est encore assuré gratuitement jusqu'à la troisième (pour un coût global d'environ 1 000 € par élève/an) alors que de nombreux départements ont instauré une tarification du service.

Budget global 2015 : 41,4 M€

✓ Le transport scolaire :

A l'instar des autres années, les opérations de recensement des élèves et de mise en place des transports par autocar et par petits véhicules ont été entreprises dans les délais impartis pour que tout soit prêt le jour de la rentrée scolaire.

En 2015, plus de 32 000 élèves ont ainsi été recensés. Ce chiffre est en augmentation par rapport aux années précédentes. A cela s'ajoute des demandes de plus en plus importantes de double titre pour les enfants habitant 2 foyers (père et mère séparés).

En matière d'organisation des transports par autocar, le premier semestre a notamment été mis à profit pour étudier et arrêter une organisation des transports adaptée aux modifications de la carte scolaire du premier degré arrêtée par l'Inspection académique.

Pour les transports adaptés en petits véhicules, 610 élèves en situation de handicap, scolarisés dans des classes spécifiques (CLIS, SEGPA, ULIS) ou ne pouvant être transportés par autocar ont bénéficié d'un transport adapté individuel ou regroupé.

Enfin, les collégiens scolarisés en qualité d'internes peuvent prétendre à une aide, basée sur la distance séparant leur commune de leur établissement scolaire. En 2015, cette aide a été versée à 221 familles.



© Com des Images Teddy Hénin

✓ Le réseau Trans'80 :

Le Conseil départemental souhaite promouvoir l'usage du transport collectif, auprès des usagers des zones rurales et aussi des touristes.

Le réseau autocars Trans'80 est composé de 57 lignes voyageurs. Il dessert 600 communes et hameaux du département. 1,5 million de voyages ont été enregistrés en 2015.

En 2015, 2 nouvelles communes sont désormais desservies par une ligne du réseau trans'80 sur des trajets quotidiens « domicile-travail/études ».

Par ailleurs, afin de garantir l'intermodalité avec l'offre ferroviaire revue en décembre 2014, certains services ont été modifiés en tout début d'année 2015.

L'offre côtière a quant à elle été étoffée avec le développement, lors de la période estivale 2015, de services quotidiens entre Le Crotoy et St Valery/Somme (Tour de Baie) et entre les stations balnéaires et le Parc du Marquenterre.

De plus, la vente d'un billet combiné train/car trans'80 par la SNCF a été élargie, pour l'été, aux destinations « Maison de la Baie », « Aquaclub » et « Parc du Marquenterre » (en sus des destinations Quend Plage et Fort Mahon Plage proposées depuis de nombreuses années).

Pour améliorer la gestion du réseau, un nouveau système d'aide à l'exploitation et de billetterie a été déployé sur une grande partie du parc de véhicules de la principale entreprise autocariste du département. Grâce à ce dispositif, de nombreux indicateurs de fréquentation sont désormais disponibles et permettent d'étudier de manière plus fine les ajustements à apporter aux différentes lignes du réseau. De même, le déploiement de cet outil a permis d'engager une campagne d'ajustement des horaires de passage des cars dans une logique d'amélioration continue du réseau.

Enfin, l'année 2015 a également été consacrée à l'élaboration du Schéma directeur d'accessibilité programmée du Département. A ce titre, un diagnostic fin des 360 arrêts prioritaires du réseau a été mené au printemps 2015 en partenariat avec les personnels des Agences routières départementales. Une programmation comprenant objectifs et calendrier de mise en œuvre en a découlé.

La culture et le patrimoine

Le Département de la Somme développe une politique culturelle à partir de 3 axes principaux :

- Favoriser l'accès de tous à la culture,
- Soutenir et développer l'offre culturelle des territoires,
- Renforcer l'attractivité de la Somme.

Budget global 2015 : 18,1 M€

✓ Patrimoine et bâtiments à caractère culturel :

En 2015, le Département a poursuivi ses efforts pour le développement des projets des équipements culturels départementaux que sont les Archives départementales et l'Historial de la Grande Guerre (actions de rénovation en complément des actions récurrentes de conservation et de

restauration des collections). Il apporte également son soutien aux associations patrimoniales locales et contribue à la préservation et à la restauration des antiquités et objets d'art.

Le Département participe également au développement du centre culturel de rencontre de Saint-Riquier.

✓ **Archéologie :**

En matière d'archéologie, le centre de conservation et d'étude de Ribemont-sur-Ancre a poursuivi en 2015 son développement tant en matière de recherche et d'analyse, via notamment la reprise du chantier de fouilles sur le site même de Ribemont, que de médiation et de développement d'outils pédagogiques. Les visites du centre ont été nombreuses.

Parallèlement, les équipes du centre ont poursuivi la mise en œuvre d'un projet d'aménagement du site archéologique qui permettra de valoriser les vestiges gallo-romain en suggérant, via une implantation paysagère, les anciens monuments majeurs présents sur place et notamment le grand temple. Enfin, le Département a contribué à la mise en œuvre de chantiers de fouilles majeurs sur le territoire.

✓ **Le livre et la lecture :**

Dans le cadre de son action en faveur du livre et de la lecture, en complément des actions menées par la bibliothèque départementale, le Département a financé les associations œuvrant en ce domaine. Il a ainsi permis la tenue de divers salons du livre en milieu rural, d'actions de médiation autour du livre et le développement des actions de l'association On a marché sur la bulle, pôle régional de la bande dessinée, sur tout le département et notamment en milieu scolaire.

✓ **Culture et éducation :**

Dans le cadre de son action en faveur de l'éducation artistique et culturelle, le Département a poursuivi la mise en œuvre du PAC collégiens 80 auprès des 66 collèges du département, permettant ainsi la sensibilisation aux arts et à la culture de plus de 28 000 élèves et la pratique artistique. Par ailleurs, les services départementaux ont également contribué à la mise en œuvre d'autres dispositifs d'éducation artistique complémentaires comme Collège au Cinéma ou encore 4 jours avec l'orchestre et le prix de la bande dessinée des collégiens samariens.

Par les financements qu'il a apporté aux écoles de musique, conservatoires et sociétés musicales et chorales, le Département a participé au développement des pratiques artistiques amateurs.

✓ **Le soutien au spectacle :**

Dans le cadre du soutien au spectacle le Département a accompagné et attribué des subventions aux associations œuvrant dans le domaine du spectacle vivant, de la diffusion du cinéma, de la musique avec pour objectif de permettre le développement d'une activité artistique de qualité sur l'ensemble de notre territoire. Cette action a ainsi permis la tenue sur l'ensemble du département, et particulièrement en milieu rural, d'événements artistiques de qualité comme le festival international du film d'Amiens, des festivals de musiques ou encore les résidences de plusieurs compagnies de théâtre. Par ailleurs, les services ont travaillé au renouvellement du dispositif de soutien aux projets culturels territoriaux aboutissant ainsi à financer sur leurs actions en faveur du patrimoine, du livre et de la lecture, des enseignements artistiques et du spectacle vivant, les projets culturels des territoires du Val de Nièvre, Pays de Santerre, Bocage-Hallue - Val de Somme et Abbeville.



© C.Bazin Cd80



© Y.Medmoun Cd80

✓ Devoir de mémoire :

Enfin, le Département contribue aux commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale avec pour objectif de permettre la valorisation et la transmission de l'histoire de notre département. Ainsi 2015 a vu la création, l'édition et la diffusion d'un ouvrage intitulé cent haïkus pour la paix en partenariat avec la bibliothèque départementale. Le Département a accordé son soutien à de nombreux projets initiés localement.

Il a également poursuivi le soutien à la restauration de nombreux monuments aux morts et aux associations de souvenir patriotique. Il assure également le suivi de projets locaux structurants comme la rénovation du musée de Villers-Bretonneux et la création d'un centre d'accueil et d'interprétation à Vignacourt.

Par ailleurs, il s'est largement mobilisé dès 2015 pour la préparation des commémorations du centenaire de la bataille de la Somme.

Les Archives départementales

Dans la Somme, comme partout en France, les Archives départementales ont été créées à la Révolution pour recevoir, trier et communiquer les papiers des institutions de l'Ancien Régime, des établissements religieux, des familles nobles émigrées. Depuis lors, elles continuent à accueillir les documents d'intérêt historique produits principalement par les services publics (préfecture, Conseil départemental, tribunaux, notaires, communes...), mais aussi par des familles, des entreprises, des associations. Il s'y trouve des documents très anciens, dont certains remontent au XI^e siècle, mais aussi très récents. Les supports sont également variés : parchemin, papier, film, plaque de verre, cassette audio ou vidéo, etc.

Budget 2015 : 281.000 €

Outre cette mission de collecte, les Archives départementales ont pour rôle :

- d'assurer la bonne conservation des documents qui leur sont confiés, principalement grâce à des conditions de température et d'humidité contrôlées et à une protection efficace contre la poussière, l'eau, le feu ou les insectes,
- de classer et d'inventorier les archives, afin de mettre à disposition des chercheurs les catalogues qui leurs permettront d'identifier les documents pertinents,
- de communiquer les archives au public, soit sous forme de documents originaux dans la salle de lecture des Archives départementales, accessible gratuitement chaque jour de la semaine, soit sur Internet, pour celles des archives qui ont été numérisées,
- de mettre en valeur les archives, par des publications, des expositions, des animations en direction de différents publics (travail avec les scolaires au sein du service éducatif, avec des associations ou sociétés savantes, actions visant le grand public),
- de conseiller les administrations et les collectivités afin de les aider à déterminer la durée pendant laquelle leurs documents doivent être conservés à des fins juridiques ou administratives, et ce qui doit en advenir à l'issue de cette durée (remise aux Archives départementales ou destruction).



© C. Bazin Cd80

✓ Quelques chiffres 2015 :

- 25 750 ml (mètres linéaire) stockés,
- 338 visites de conseil et de contrôle dans les administrations et communes du département (252 en 2014),
- 9 122 mètres linéaires d'archives sans intérêt historique éliminés dans les services publics après accord des Archives départementales (10 677 en 2014),
- 12 041 documents communiqués dans la salle de lecture (11 217 en 2014),

QUELQUES ÉLÉMENTS MARQUANTS 2015

- ➔ Début du chantier de construction du nouveau bâtiment à Dury et du chantier de restructuration du bâtiment historique rue Saint-Fuscien à Amiens,
- ➔ Traitement des collections conservées dans des bâtiments annexes et appelées à déménager,
- ➔ Numérisation et mise en ligne des microfilms,
- ➔ Exposition « Moquer Dessiner Rigoler » sur l'histoire de l'humour et de la caricature dans la Somme.

La Bibliothèque départementale

La Bibliothèque départementale de la Somme est un service du Département. Elle participe à la politique de décentralisation culturelle par la diffusion de livres et de documents sonores dans tout le département, par le conseil en création et gestion de bibliothèques publiques, par l'organisation de la formation initiale et permanente des personnels bénévoles et professionnels de son réseau, et par l'organisation d'activités culturelles (expositions, lecture à voix haute, animations littéraires, résidences d'auteurs, etc.).

La Bibliothèque départementale de la Somme dispose d'une antenne à Amiens de 1200 m² et d'une à Saint-Riquier de 600 m² (dont seulement 125 m² sont dédiés à la vocation départementale de la bibliothèque).

Budget 2015 : 587 000 €

✓ Quelques chiffres 2015 :

- Une collection totale de 456 000 livres, 40 000 BD et mangas, 3 330 livres audio, 55 000 CD, 1.700 DVD, 1 100 supports d'animation, 4 200 documents d'animation,
- 136 309 livres, documents et supports d'animation prêtés en 2015,
- A fin 2015 : 242 700 livres, documents et supports étaient répartis dans le réseau,
- 426 personnes (professionnels et bénévoles) ont participé aux 25 journées de formation organisées par la Bibliothèque,
- Un réseau de 228 communes partenaires (avec 80 professionnels des bibliothèques et 364 bénévoles).
- 218 tournées de bibliobus et musibus,
- 376 jeunes ayant participé à l'opération d'été « Éclats de rire en Somme »,
- 30 collèges et 505 jeunes lecteurs ayant participé au concours « C'est tout lu »,
- 3 résidences d'écrivains et des ateliers d'écriture poétique.



© C.Bazin Cd80



© C.Bazin Cd80

Le développement des territoires

La politique de développement des territoires mise en œuvre par le Département de la Somme s'inscrit dans le double objectif de :

- développer des démarches transversales et territoriales adaptées aux réalités et spécificités locales,
- favoriser des aménagements attractifs et équitablement répartis dans l'espace, respectueux de l'environnement et garantissant à chacun l'accès aux besoins fondamentaux et le « bien vivre ensemble ».

Le budget global consacré à ces actions en 2015 représente 33,4 M€.

L'appui aux territoires

✓ L'aménagement concerté du territoire :

Le Département met en œuvre une Politique d'aménagement concertée du territoire (PACTe) afin d'accompagner les collectivités dans le montage et le financement de leurs projets.

Sur la période 2012-2015, 30 communautés de communes et d'agglomération ont signé un contrat avec le Département dans le cadre d'un projet de territoire. A fin 2015, la dotation prévue a été consommée à hauteur de 60 % pour 222 opérations. 26 avenants aux contrats ont été signés en 2015.

D'autre part, le Département intervient également auprès des communes de moins de 15 000 habitants afin de soutenir leurs projets d'investissements (379 dossiers validés en 2015) ou de leur apporter un soutien exceptionnel (105 dossiers validés en 2015).

Depuis 2009, notre collectivité soutient également la structuration de la Somme en plusieurs Pays et favorise des démarches organisées de coopération et de réflexion en faveur d'une plus forte cohérence territoriale. Des aides spécifiques ont été accordées dans ce cadre en 2015.

✓ Le partenariat énergie :

Les conventions « énergie » signées avec la Fédération Départementale de l'Énergie (FDE) et les régies de Péronne et Montdidier ont été mises en œuvre en privilégiant la maîtrise de la demande en énergie (MDE) et la promotion des énergies renouvelables (EnR).

La FDE grâce à l'aide financière du Département a recruté fin 2012 deux agents pour la mise en œuvre de ces démarches innovantes.

Quatre vingt neuf opérations de renforcement des réseaux sont accompagnées dans le cadre de ce partenariat qui s'est achevé le 31 décembre 2015.

Dans le cadre de la MDE, 10 opérations ont été financées : études de faisabilité de 4 réseaux de chaleur-bois et état des lieux de la contrainte sur 2 réseaux basse tension, pose d'un équilibreur de réseau triphasé, expérimentation d'un éclairage public solaire à Péronne, établissement d'un schéma directeur pour le déploiement d'infrastructures de recharges des véhicules électriques (IRVE) dans la Somme et déploiement sur 5 sites emblématiques du département, expérimentation d'un hyper viseur pour la gestion des bâtiments communaux.

✓ Les opérations structurantes :

Le schéma des équipements aquatiques structurants validé lors du budget 2010 définit le cadre de l'intervention du Conseil départemental et liste les projets prioritaires compte tenu de la nécessité de réhabilitation de ces équipements et de l'impact sur la pratique scolaire.

Sept projets ont été retenus et la programmation s'organise sur une durée de 9 ans.

En 2015, 5 opérations ont été engagées : la réhabilitation du centre de natation communautaire de l'Abbevillois à Abbeville, les constructions des centres aquatiques communautaires de la Haute Somme à Péronne, de la Bresle Maritime à Mers/Le Tréport, du Val de Nièvre et environs à Flixecourt et du Sud Ouest Amiénois à Croixrault.

Le plan départemental des maisons pluri-professionnelles de santé, également validé par l'Assemblée départementale début 2011 et initialement prévu jusqu'au 31 décembre 2014 a été prolongé d'un an. Il a permis le financement de 3 projets en 2011, 4 en 2012, 2 en 2013 et 2 en 2015 à Contoire-Hamel et Woincourt.

Également en 2015, 4 opérations structurantes, revêtant pour le département un caractère et des enjeux exceptionnels ont été accompagnées :

- le théâtre de Roye,
- le projet HUB de stockage électrochimique de l'énergie d'envergure internationale porté par le Laboratoire de Réactivité et de Chimie des Solides,
- le projet universitaire sur le site de la Citadelle d'Amiens inscrit au contrat complémentaire n° 2 du Contrat de Projets État-Région Picardie 2007-2013,
- la réhabilitation du Musée de Picardie.

✓ **Le Syndicat Mixte Baie de Somme Littoral Picard :**

Afin d'assurer un développement et un aménagement cohérent de la baie de Somme et du littoral, tout en garantissant la préservation et la valorisation du patrimoine bâti, paysager et naturel, le Département s'implique toujours fortement au sein du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard (SMBSGLP).

Le Département a poursuivi en 2015 les réflexions sur les projets suivants :

- Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) : il constitue une approche nouvelle, sur le long terme, de la gestion du trait de côte et du développement du territoire de l'estuaire de la Bresle à l'estuaire de l'Authie qui permet de définir une stratégie partagée de gestion des inondations et un plan d'actions adaptées. Le dossier de labellisation a été soumis à la Commission mixte inondation (CMI) en novembre 2015,
- Étude stratégique pour la restructuration urbaine d'Ault visant à la relocalisation des activités et des biens (redéploiement de l'espace public en fonction du recul du trait de côte) et ZAC du Moulinet avec le développement d'un nouveau quartier, en retrait des zones à risques,
- Gestion des milieux naturels et de l'accueil du public sur les espaces naturels,
- Plan vélo côte picarde en lien avec la Vélo route voie verte.

Une convention annuelle fixe les modalités du concours financier apporté par le Département au Syndicat mixte.

Enfin, le Conseil départemental s'appuie sur l'expérience du Syndicat mixte pour la mise en œuvre du Grand projet vallée de Somme (maisons de la vallée et belvédères littoraux).

Le développement économique, agricole et touristique

Dans le cadre de sa politique de développement économique, le Conseil départemental fait le choix de privilégier le développement économique local, en particulier des petites et moyennes entreprises, en se donnant comme priorité la création d'emplois en milieu rural.

✓ **Le soutien à l'économie :**

Le Département apporte un soutien à la création d'entreprises par un accompagnement financier des organismes d'appui à la création/reprise d'entreprises (notamment Initiative Somme) et par l'animation du réseau départemental « J'entreprends en Somme ».

Ainsi en 2015, 1 321 personnes ont été conseillées en entretien individuel par Initiative Somme et 75 % des porteurs de projets ont été orientés vers un accompagnateur référent.

Le Département accompagne également les projets de développement et d'investissement. Ainsi en 2015 :

- 12 entreprises ont été accompagnées sur le dispositif d'aides à l'investissement immobilier des TPE /PME avec un objectif de 83 CDI à créer dans les 3 ans,
- 163 entreprises et TPE de la Somme, ont été accompagnées dans leur projet d'acquisition de matériel de production (109 en développement, 45 en création et 9 en reprises d'entreprises) – 404 emplois en CDI sont concernés,

- 30 dossiers de projets d'implantation d'entreprises ont été suivis,
- 15 autres entreprises locales ont été accompagnées dans la recherche de locaux pour des transferts ou des regroupements de sites.



© Com des images - Teddy Hénin

Le Département accompagne certaines filières prioritaires comme l'agroalimentaire, ainsi que les nouvelles filières telles que les éco-activités :

- organisation de la troisième édition du Village de l'éco-habitat samarien lors du salon Aménago,
- création et diffusion du guide des entreprises certifiées RGE (Reconnue Garante de l'Environnement),
- 5^{ème} édition du Concours Eclasia : 19 porteurs de projets ont candidaté (dont 8 porteurs de projets exogènes au département) et 16 projets ont été éligibles, soit une hausse de 31 % par rapport à 2014.

De même un plan d'actions départemental en faveur du développement de l'ESS (économie sociale et solidaire) dans la Somme (PLDESS) a été mis en place et structuré autour de 3 axes :

- promouvoir et faire connaître l'Économie sociale et solidaire,
- soutenir la création de nouvelles entreprises ESS,
- accompagner le développement des structures.

De nombreuses actions ont été engagées en liaison avec les acteurs et réseaux de l'ESS pour répondre aux enjeux des territoires de la Somme :

- 11 projets de création-reprise de SCOP ont été accompagnés dans la Somme par l'URSCOP,
- 8 SCOP de la Somme ont bénéficié d'un accompagnement de l'URSCOP visant à leur développement et/ou consolidation,
- 172 personnes ont été sensibilisées à la création d'activités par l'ADIE et 61 auto-entreprises ont été créées et accompagnées,
- 4 entreprises nouvelles ont été créées et accompagnées par l'Association Ensemble.

✓ Le soutien à l'agriculture :

Les actions du Département sont basées sur des partenariats et des conventions avec différents organismes agricoles (notamment la Chambre d'agriculture) :

- Conseils apportés aux éleveurs pour améliorer l'état sanitaire des élevages mais aussi les techniques d'élevage afin de diminuer les charges et améliorer la production,
- Aides à la diversification des activités,
- Aides au développement des circuits courts, accompagnement des agriculteurs qui souhaitent développer la vente directe à la ferme, sur les marchés, la vente en ligne... Développement de la plate-forme : somme-produitslocaux.fr, 8 points de retrait pour les particuliers, 36 collèges et 6 lycées inscrits dans la démarche d'introduction de produits locaux, 1 cuisine centrale, 14 autres acheteurs professionnels, 136 producteurs (dont 12 agriculteurs bio) et 214 acheteurs recensés en 2015.
22 AMAP dans la Somme en 2015 contre 18 en 2014 et 17 en 2013,
- Valorisation de l'agriculture et de la ruralité,
- Aides à l'installation des jeunes agriculteurs et formation,
- Accompagnement des agriculteurs rencontrant des difficultés (accompagnement personnalisé technique, moral, de médiation proposé aux agriculteurs rencontrant des difficultés : « Dispositif de soutien aux agriculteurs fragilisés »,
- Mise en place d'actions de sensibilisation auprès des agriculteurs pour réduire l'usage des intrants en agriculture, accompagnement pour l'installation ou la conversion en Agriculture Biologique,

- Promotion des techniques culturales avec le soutien au projet de ferme agro-écologie 3.0,
- Lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols,
- Réalisation d'opérations d'aménagement foncier afin de limiter l'impact de certaines infrastructures sur l'agriculture, ou d'améliorer le parcellaire d'un territoire dans le but d'optimiser la production.



© Ph.Sergeant Cd80

✓ Le soutien au tourisme :

Notre territoire possède un réel potentiel touristique qu'il y a lieu de mettre en valeur et de promouvoir. Le Département de la Somme s'est engagé dans ce sens par le biais de différentes actions :

- Le soutien au développement des activités, manifestations et infrastructures touristiques : dans ce cadre le Département apporte son soutien financier aux équipements touristiques existants les plus structurants et qui drainent chaque année de nombreux visiteurs (chemins de fer de la Baie de Somme et de la Haute Somme par exemple). Des aides sont également apportées à différents partenaires afin de valoriser l'offre touristique (actions en matière de signalétique, réalisation d'études stratégiques ou de faisabilité).
- La valorisation des bâtiments et sites à caractère touristique inscrits dans son patrimoine immobilier : ainsi dans le cadre du Grand projet Vallée de Somme, l'année 2015 a été consacrée au lancement du programme de rénovation et d'aménagement de maisons éclusières. Une première tranche de 6 maisons a été lancée afin de permettre en 2016 l'installation de partenaires qui ont été identifiés grâce à l'appel à manifestation d'intérêt lancé en 2014. Les 6 sites retenus sont les suivants : Frise, Éclusier Vaux, Froissy, Lamotte Brebière, Ailly sur Somme et Long.
- La promotion de la destination « Somme » : Le Département y contribue par le soutien financier qu'il apporte à l'association « Somme Tourisme », bras séculier de la collectivité pour la promotion touristique de notre territoire, mais aussi par le soutien apporté aux offices de tourisme et syndicats d'initiative.
Le Département assure également la gestion de la Maison de la Somme, située sur le parvis de la cathédrale d'Amiens, et qui a accueilli près de 24.000 visiteurs en 2015.

A noter que l'année 2015 a été marquée par l'importance du tourisme mémoriel avec, en particulier pour les australiens, la commémoration lors de l'Anzac day, du centenaire de la bataille de Gallipoli. Signalons également en 2015 le passage du Tour de France avec une arrivée d'étape à Amiens et un départ d'Abbeville le lendemain. Des événements qui sont de nature à renforcer la médiatisation et la promotion de notre département.

L'environnement et les énergies

Le Département mène des actions dans quatre domaines principaux : la biodiversité, l'eau, les déchets et le pôle « énergie, climat, qualité de l'air ».

✓ La biodiversité :

Des actions menées dans le cadre du Schéma des espaces naturels de la Somme approuvé en 2014 et définissant une politique de préservation de la biodiversité ouverte sur la valorisation et l'implication des acteurs locaux, ont été engagées :

- acquisition de 5,7 ha d'espaces naturels dans la vallée de la Somme sur 3 sites permettant de compléter et optimiser la gestion et l'ouverture au public à Long, Mareuil-Caubert et Ailly-sur-Somme, ce qui monte à 250 ha la surface en propriété départementale,

- aménagement de 10 belvédères supplémentaires (soit 20 au total) ainsi que des sentiers de découverte et équipements (pontons de pêche,...) ouverts au public dans le marais et aux abords de Samara (80 ha),
- mise en place de partenariats innovants pour une agriculture en zone humide (exploitation de l'ÉPLEFFPA du Paraclet, agriculteur Bio) et bilan des MAET 2012-2014 (440 ha pour 72 agriculteurs),
- montage du projet et conduite de la concertation locale pour la candidature au label Ramsar des vallées de la Somme et de l'Avre (3 réunions de comité technique, 4 présentations en COPIL Natura 2000),
- suivi du Plan Somme et instruction des dossiers de demande de subvention avec 22 dossiers en 2014, dont le soutien à la gestion de la réserve ornithologique de Grand-Laviers et le lancement du plan de gestion des cours d'eau orphelins de l'Abbevillois,
- 100 % des 14 cours d'eau visés par le Plan Somme désormais couverts par des plans de gestion auxquels ont été ajoutés les cours d'eau de l'Abbevillois (54 km supplémentaires) et désormais en phase travaux, soit au total 1 154 km,
- organisation de 8 comités de gestion (étangs de La Barette, domaine d'Éclusier Vaux, marais de Bourdon...) rassemblant les intercommunalités, communes, CENP, CPIE, associations et fédération de chasse et de pêche...,
- collaboration au lancement d'une étude par la Chambre d'agriculture intitulé « Caractérisation de l'élevage en vue de maintenir les zones humides et de proposer des pistes de développement »,
- 75 communes sont partenaires de la politique ENS soit directement avec le Conseil départemental, soit par l'intermédiaire des gestionnaires que sont le CENP et le SMBSGLP, en collaboration avec le Conservatoire du littoral.



© Com des images Teddy Hénin

✓ L'eau :

Dans ce domaine le Département apporte un financement au syndicat mixte AMEVA, auquel il a délégué ses trois assistances techniques dans le domaine de l'eau : eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif.

En 2015, l'AMEVA est intervenu en suivi auprès de 76 stations d'épuration (soit 70 % des stations d'épuration du département).

✓ Les déchets :

L'année 2015 a marqué la fin du Plan de prévention des déchets de la Somme (2010 - 2015) arrivé à terme. Aussi, parallèlement à la finalisation ou à la mise en œuvre des dernières actions, une évaluation et un bilan précis ont été réalisés conformément aux accords passés avec l'ADEME. La plupart des objectifs ont été atteints :

- 94 % de la population est couverte par un programme de prévention (l'objectif fixé était de 80 % malgré un taux de couverture initiale de 2%),
- la réduction des déchets concernés est de 10,6 % pour toute la Somme soit supérieur à l'objectif de réduction de 7 % fixé dans la réglementation.

L'intégralité des résultats est consignée dans un document de communication intitulé « Bilan et résultats du plan de prévention des déchets 2010 - 2015 » téléchargeable sur www.somme.fr

Différentes actions ont également été menées en 2015 :

- Finalisation de l'accompagnement de 4 collèges en vue de réduire le gaspillage alimentaire. Il s'est soldé par une diminution globale du gaspillage, dans les collèges suivis, de 23 % entre les deux phases de pesées,
- Réduction des consommations de papier de l'administration de 12,6 % par le développement de la dématérialisation, la lutte contre les gaspillages, l'optimisation des pratiques ...

- Finalisation de l'accompagnement des collèges en vue d'y développer le compostage (accompagnement inclus dans le cadre de la mission bio-déchets de la Chambre d'agriculture). 22 collèges compostent ou sont sur le point de composter les déchets alimentaires de la restauration scolaire ou les déchets verts.



© D.R.

- Finalisation de l'accompagnement de la mission artisanat (10 000 €/an) de la Chambre de Métiers et d'Artisanat de la Somme en vue d'améliorer la gestion des déchets des artisans et commerçants.
- Poursuite de la sensibilisation des bénéficiaires du RSA aux gestes de réduction des déchets présentant un gain économique (150 formés au total entre 2014 et 2015). Les sensibilisations étaient assurées par des prestataires du service insertion social et formés par la Direction de l'environnement (action s'inscrivant dans le cadre du module d'insertion social).
- Poursuite de l'accompagnement financier des partenaires par l'octroi des aides suivantes :
 - 250 000 € pour la création de nouvelles déchetteries à Huchenneville, Ham, Villers-Bretonneux et Ailly-le-Haut-Clocher et 41 000 € pour la modernisation de la déchetterie d'Ailly-sur-Noye,
 - 26 000 € pour la création d'une recyclerie à Bethencourt-sur-Mer (recyclerie Vimeu Bresle),
 - 12 800 € pour l'achat d'un broyeur à végétaux (CC Baie de Somme Sud) et le plan de communication déchets en vue du déploiement de la tarification incitative de la (CC Blangy-Bresle).
- Conduite d'une enquête sur les pratiques et la sensibilité des habitants en matière de prévention de déchets auprès d'un panel représentatif de la population. L'objectif était de comparer les résultats avec l'enquête menée en 2012 et ainsi mesurer l'évolution des comportements.

✓ Énergie, climat et qualité de l'air :

Les actions suivantes ont été menées en 2015 :

- organisation d'une assemblée plénière qui a rassemblé 80 participants en juin sur les bâtiments performants et les énergies renouvelables thermique,
- réalisation de 7 sessions de formation à l'outil Bilan énergie-effet de serre simplifié, qui permet d'évaluer les consommations et dépenses d'énergie et l'impact carbone associé, à l'échelle d'une structure,
- mise à jour d'un référentiel de 22 fiches-actions en faveur des économies d'énergie sur le patrimoine bâti, et l'ajout de 10 fiches sur la mobilité et les achats durables, afin de faciliter le passage à l'action des acteurs du territoire,
- lancement d'une démarche spécifique d'accompagnement des acteurs du tourisme en collaboration avec Somme Tourisme : 1 éco guide pour les structure d'hébergement et un support de formation crée et validé par les OT,
- 9 demi journée d'animation et de sensibilisation auprès d'acteurs du territoire sur les économies d'énergies, d'eau et la lutte contre toutes formes de gaspillages (dans les établissements médico-sociaux, élèves d'école primaires, MFR, salariés...),
- actualisation du site internet du Club climat, (<http://www.clubclimat.somme.fr/>),
- actualisation d'expositions thématiques de sensibilisation au changement climatique : module bois, module éolien, module Plan Climat, module qualité de l'air, module adaptation au changement climatique,
- formation des agents du Département suite à l'élaboration du guide des clauses environnementales en collaboration avec la direction de la commande publique,

- suivi de 10 diagnostics thermiques proposés aux collectivités locales les plus modestes, dans le cadre de la politique territoriale.
- 5 audits de qualité de l'air finalisés, avec chacun une campagne de mesure été et une campagne de mesure hiver, dans les collèges de la Somme.



© Com des images

D'autre part en 2015, un important travail de collecte des données nécessaires à l'évaluation du Plan climat énergie départemental, puis à l'actualisation en 2016 du Bilan Carbone® « Patrimoine et Services » du Conseil départemental a été mené en interne, en collaboration avec l'ensemble des services concernés. Les émissions générées par le fonctionnement de la collectivité ont baissé de 8 % et sont estimées à 53 050 tonnes équivalent CO₂ réparties entre les déplacements (39 %), les immobilisations (28 %), les consommations d'énergie des bâtiments (22 %), les achats (9 %) et les déchets (2 %).

Le laboratoire départemental d'analyses

Les rôles et les missions du LDA80 sont la santé publique vétérinaire, la qualité et le développement durable des filières agro-alimentaires et la préservation de l'environnement.

L'activité actuelle se répartit sur trois unités techniques (la santé animale, la microbiologie des aliments et la chimie des aliments) et un service spécialisé dans des prestations associées au service des clients (formation, audit, conseil en sécurité sanitaire des aliments).

La compétence technique du laboratoire est attestée depuis 2000 par le diplôme d'accréditation délivré par le comité français d'accréditation.

En 2015, le laboratoire a effectué près de 213 000 analyses dans le cadre de demandes officielles, d'autocontrôles ou de demandes de diagnostic. L'année 2015 a également été marquée par le lancement de l'étude de mutualisation des laboratoires départementaux du Pas-de-Calais, du Nord et de la Somme.



© C. Bazin Cd80

Le parc Samara

Ce parc archéologique situé à la Chaussée Tirancourt près d'Amiens, a été créé en 1988 par le Département de la Somme à proximité immédiate des vestiges d'un ancien oppidum romain. Principal archéo-site du nord de la France, il a pour vocation de présenter aux visiteurs des reconstitutions d'habitats, de techniques et d'artisanats de la préhistoire.

2015 a été une année déterminante pour le parc Samara grâce à un record de fréquentation : 81 225 visiteurs (74 210 en 2014).

D'importants efforts ont été menés depuis 4 ans pour effectuer une refonte de l'offre pédagogique, afin de mieux répondre aux attentes des enseignants, et modifier l'identité du parc autour du message « Nature et Archéologie ». Samara est aujourd'hui un parc plus vivant dont les vocations ludique, pédagogique et scientifique sont plus lisibles.

En 2015, Samara n'apparaît plus comme une destination « par défaut ». C'est une destination programmée et maintenue et ce, quelque soit la météo.

La clientèle qui fréquente le parc provient essentiellement de la Somme, autant en scolaires qu'en individuels.

Le panier moyen continue, quant à lui, d'augmenter. En ce qui concerne le restaurant « Le Bistro de César », où la clientèle est de plus en plus séduite par une restauration dite « insolite », au travers de menus antiques et Gallo-romains, il est désormais préférable de réserver tant son taux de remplissage est important. Il faut ajouter qu'en 2015, la qualité gustative des plats, a encore augmenté.

L'amélioration de la gamme des boutiques et les réaménagements successifs les rendent plus attractives. Une organisation optimisée des « passages en boutiques » a contribué aussi à l'augmentation du chiffre d'Affaires.

La « Cervoise Samara », produit marketing qui incarne les valeurs du parc, génère toujours autant d'attrait pour les visiteurs.

Il faut également noter en 2015, une forte augmentation de visiteurs et de scolaires en provenance de la région parisienne.

A noter aussi en 2015 la sortie du film de Jacques Perrin et Jacques Cluzaud « Les saisons » dont une scène de deux minutes a été tournée à Samara. Également la diffusion sur France 2 du film « Le dernier gaulois » de Samuel Tillman dont toutes les scènes de reconstitution ont été tournées à Samara et ont bénéficié de l'apport en ingénierie de l'équipe de Samara.



© S. Duquennois Cd80



© C. Bazin Cd80



Annexes

Les directions fonctionnelles

Les finances et la commande publique

La Direction des Finances et de la commande publique est chargée d'une part de concevoir et de mettre en œuvre la politique budgétaire et financière du Conseil Départemental et, d'autre part, d'organiser la commande publique dans le respect des dispositions réglementaires et d'optimiser les achats du Conseil Départemental.

Quelques éléments 2015 :

- Préparation des budgets primitifs pour la collectivité (principal et annexes),
- 9 812 bordereaux de mandat transmis à la paierie départementale,
- 4 emprunts réaménagés pour une économie estimée à 1,17 M€,
- 101,3 M€ HT d'achats via la commande publique.

Les ressources et relations humaines

La Direction des ressources et relations humaines conçoit, propose, met en œuvre une politique de ressources humaines adaptée aux enjeux de la collectivité. Elle répond aux besoins en effectifs et compétences, assure l'accompagnement de l'encadrement et des services notamment en matière de santé et sécurité au travail, pilote la politique de déroulement de carrière et de parcours professionnel, anime le dialogue social, notamment au sein des instances représentatives et assure le pilotage de la masse salariale. Elle développe et met en œuvre la politique sociale en faveur du personnel.

Quelques faits marquants et chiffres 2015 :

- Mise en œuvre de l'entretien professionnel individuel (suite au décret du 16/12/2014),
- Formations et sensibilisations sur la thématique du handicap et du maintien dans l'emploi,
- Évaluation des risques psychosociaux pour les métiers des collègues,
- Dématérialisation des états de frais,
- Déploiement du télétravail (89 télétravailleurs au 31/12/2015),
- Nombre de postes permanents à l'effectif : 2 466 (avec 94,5 % de taux d'occupation),
- Demandes d'emploi reçues et répondues : 5 089,
- Nombre de recrutements : 149,
- Nombre de jours de formation réalisés : 10 638,
- Nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi : 146.

La logistique et les systèmes d'information

La Direction de la logistique et des systèmes d'information apporte aux autres directions un ensemble de services dans les domaines suivants : informatique et téléphonie, réseaux, cartographie, mobilier, déménagements, manifestations, imprimerie, fournitures, ... elle assure également la gestion des accueils et du courrier.

Quelques éléments 2015 :

- Organisations de soirées électorales et retransmission vidéo de l'élection du Président du Conseil départemental,
- Élaboration du programme Département 3.0 et mise en place des premières mesures (dématérialisation de procédures),
- 36 appels par jour en moyenne au service d'assistance informatique,
- 23 460 éléments enregistrés à l'inventaire mobilier,
- 27,5 tonnes d'archives détruites,
- 1 260 dossiers traités par l'imprimerie,
- 1 200 productions réalisées par le service d'information géographique,
- 44 000 appels au standard.

L'appui aux solidarités

La direction appui aux solidarités porte l'essentiel des fonctions support structurantes de la direction générale adjointe des solidarités et de l'insertion à travers ses différents pôles et services. Elle répond à la nécessité de disposer d'un niveau de proximité pour gérer les fonctions ressources de façon coordonnée, adaptée et efficiente en tenant compte des besoins spécifiques des professionnels du travail social, grâce à une véritable expertise, complémentaire de celle apportée par les directions supports de la collectivité.

Ses principales missions portent sur les domaines suivants :

- Assistance juridique et droits des usagers : veille juridique et sécurisation des actes, prise en compte des droits des usagers dans les procédures, gestion des contentieux, gestion des délégations d'autorité parentale,...
- Allocation des ressources : demandes informatiques, bureautiques, gestion des mobiliers et des locaux du domaine médico-social, mouvements d'agents,...
- Développement et gestion des systèmes d'information spécifiques des solidarités : suivi des logiciels métier et des bases de données, formations, tableaux de bord, sécurisation des transferts de données avec les partenaires, expérimentations diverses dans le cadre du projet Département 3.0, ...
- Pilotage des finances des solidarités : participer à l'élaboration et à l'exécution du budget des solidarités (19 081 opérations de liquidation en dépenses et en recettes en 2015),
- Accompagnement des compétences : formation, accueil des nouveaux arrivants et des stagiaires, conseil technique en travail social, échange sur les pratiques professionnelles,...

L'appui à l'aménagement et à l'équipement

La Direction appui administratif et budgétaire de la DGA Equipement a pour vocation d'être une direction support de la filière infrastructures en oeuvrant dans les domaines suivants : marchés publics (rédaction des marchés, exécution administrative et financière, veille juridique), comptabilité et logistique (liquidation des dépenses, suivi budgétaire,...), gestion domaniale (location ou acquisition d'immeubles, vente de parcelles,...), ainsi que les autres opérations de gestion administrative (autorisation d'occupation temporaires du domaine public, litiges avec les usagers,...).

Quelques chiffres 2015 :

- nouveaux arrêtés de voirie : 1004 (761 en 2014),
- marchés notifiés : 39 (67 en 2014),
- actes de sous-traitance notifiés : 77 (74 en 2014),
- conventions d'occupation de locaux : 21 (12 en 2014),
- cessions en cours : 17 (3 en 2014).

A noter en 2015 la poursuite d'un travail important mené sur l'inventaire du patrimoine départemental (près de 5 000 parcelles inventoriées) et le début de la procédure de vente de terres agricoles.

Les autres activités fonctionnelles

✓ Les affaires juridiques :

La direction des affaires juridiques a plusieurs fonctions essentielles :

- conseil et expertise auprès des directions et des services (192 aides à la décision et 93 aides à la rédaction en 2015),
- sécurisation des actes,
- relecture de l'ensemble des rapports présentés en Conseil départemental ou en Commission permanente,
- traitement des contentieux déposés par ou à l'encontre de la collectivité (25 requêtes enregistrées et traitées et 34 contentieux jugés en 2015).

✓ **La communication :**

La communication externe est basée sur un pôle éditorial qui regroupe l'édition du magazine « vivre en Somme », des sites web (le principal étant somme.fr), des newsletters, la réalisation de vidéos, une photothèque, ... et sur un pôle événementiel et relations publiques (gestion du protocole, objets promotionnels, événements, promotion du Département et de ses actions,...).

La communication interne quant à elle a pour objectifs de valoriser les actions des agents et de créer du lien entre eux et l'institution. Elle assure également un rôle de conseil ainsi que d'accompagnement et de dynamisation des changements. Les principaux outils utilisés sont le journal interne, l'intranet et différentes manifestations qui rassemblent le personnel (comme la cérémonie des vœux).

✓ **La documentation :**

Ce service spécialisé met à disposition des élus et des agents du Département la documentation professionnelle indispensable à l'exercice des différentes activités. Le fonds documentaire général et social est composé de 139 titres de périodiques professionnels et d'actualité et de 8 bases de données en ligne spécialisées. Dans le cadre de la veille documentaire, 9 056 articles ont été indexés en 2015 dans la base documentaire. Chaque jour le service envoie une sélection d'informations par messagerie et actualise sur l'intranet le portail documentaire qui a généré 11 377 connexions sur l'année.

✓ **Le service aux élus :**

Le service aux Élus est chargé des conditions d'exercice des mandats des conseillers départementaux en veillant à la bonne organisation matérielle de la réalisation des missions des vice-présidents (secrétariats, déplacements officiels, transmission de l'information...), ainsi que des groupes d'élus.

Il gère des dossiers spécifiques qui lui sont délégués comme le suivi des délégations de fonction, des désignations des membres du Conseil départemental dans les organismes extérieurs et des désignations du Président.

Il gère également la formation des élus dans le cadre de la législation existante.

L'année 2015 a été marquée par le renouvellement de l'Assemblée départementale, ce qui a eu un impact important sur l'activité du service.

✓ **Le secrétariat des assemblées :**

Il assure le suivi et la transmission, ainsi que la mise en forme des délibérations du Conseil départemental et de la Commission permanente. Il assure également la publication des arrêtés pris par Le Président.

✓ **La médiation, le développement durable et l'égalité femmes-hommes :**

Depuis plusieurs années le Département de la Somme s'est doté d'une instance de médiation qui a pour finalité de faciliter le dialogue entre les citoyens et l'administration dans le traitement des réclamations.

En 2015 la médiatrice du Département a traité 222 demandes. 95 % des interventions ont débouché sur une solution (résolution amiable, ré-explication du droit ou réorientation externe). Le délai moyen de traitement a été de 9 jours.

Les principaux domaines d'intervention concerne les sujets de l'autonomie et du handicap, du RSA et de l'insertion, et de la voirie.

Depuis 2008 le Département de la Somme s'est engagé de manière volontariste dans une démarche de développement durable. Sur la base d'un diagnostic préalable un programme d'actions opérationnel, couvrant de très nombreux champs, a été adopté en 2010 formant ainsi notre Agenda 21 départemental.

A fin décembre 2015, le taux global de réalisation est de 73 % avec une avancée significative de l'axe 3 relatif à l'exemplarité de la collectivité, notamment en matière de fonctionnement interne et de politique de ressources humaines.

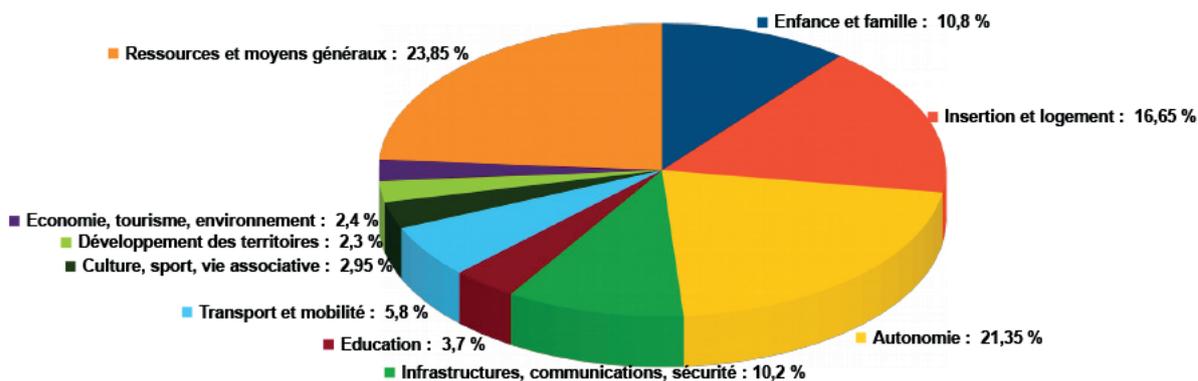
D'autre part, et conformément à la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010, un rapport annuel sur la situation de la collectivité en matière de développement durable est présenté aux élus en amont du débat budgétaire.

Enfin, le décret du 24 juin 2015 exige désormais des collectivités territoriales la présentation d'un rapport annuel portant sur la situation des femmes et des hommes en matière d'égalité, en interne et dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre. Cette obligation conforte ainsi la démarche engagée par la collectivité visant à réduire les inégalités de genre au titre d'une meilleure cohésion sociale, et donc le développement durable du Département.

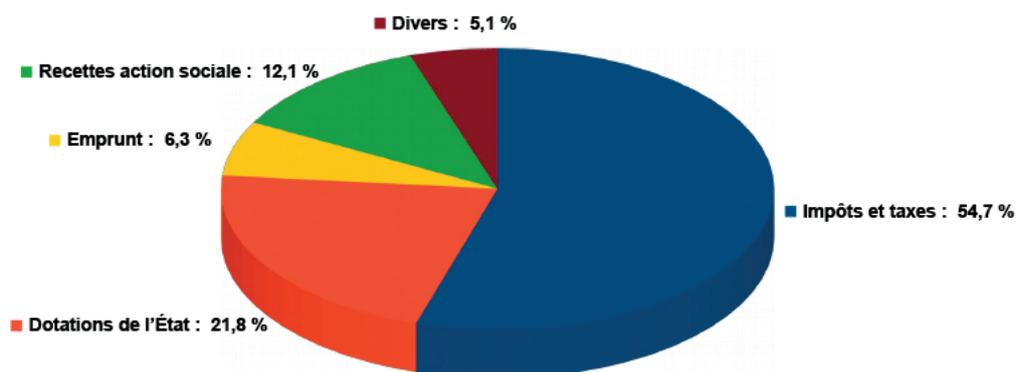
Le budget 2015 du département

692,5 Millions d'euros (Investissement + fonctionnement)

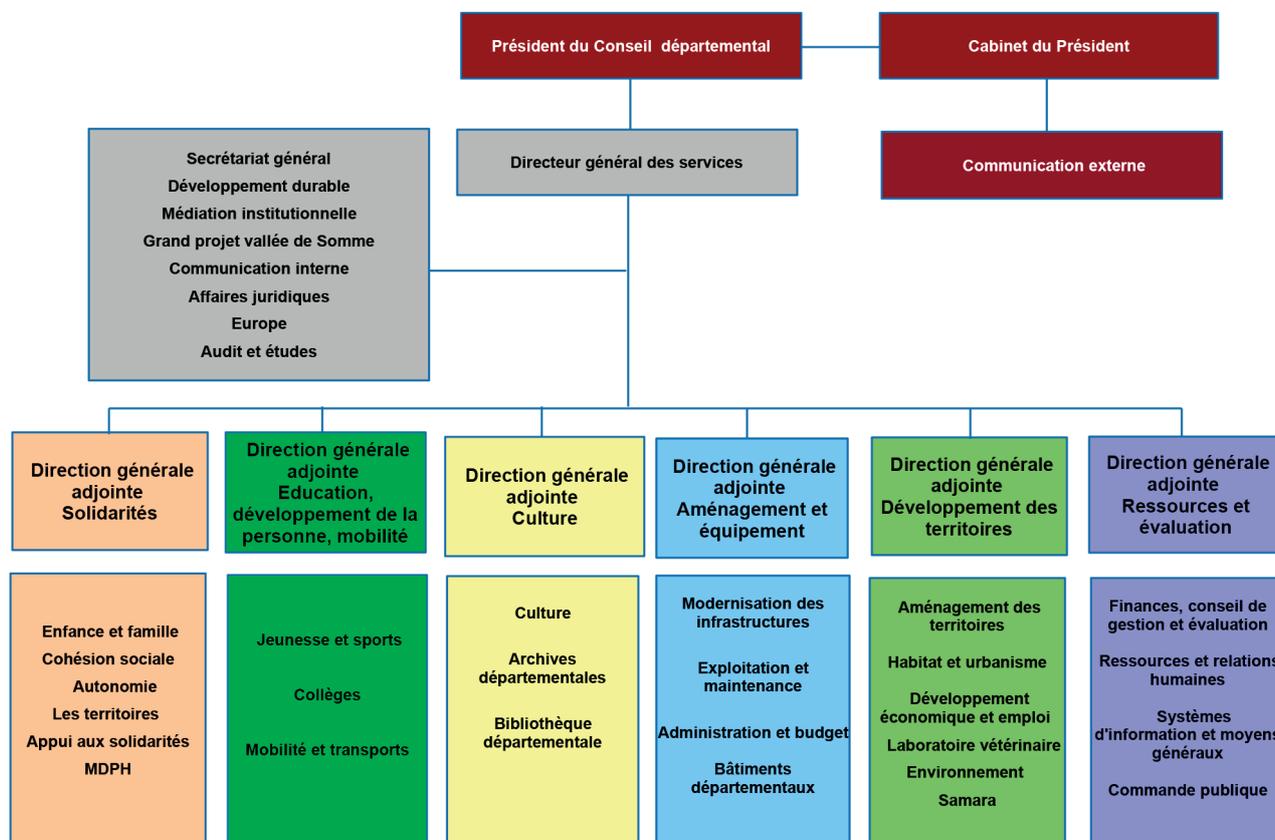
Répartition des dépenses



Répartition des recettes



L'organigramme 2015 de l'administration départementale



Au 1er janvier 2016 l'organigramme a été modifié. Une nouvelle organisation a été mise en place basée sur un regroupement des directions au sein de 4 directions générales adjointes.

Les données sociales

- Effectif rémunéré au 31/12/2015 : 2950 agents (dont 410 assistants familiaux)
- Répartition par catégories :
 - A (cadres) : 17 %
 - B (agents de maîtrise et techniciens) : 29 %
 - C (ouvriers et employés) : 54 %
- Moyenne d'âge : 46,5 ans
- Répartition par sexe :
 - Femmes : 63 %
 - Hommes : 37 %



**Mission Audit, études et évaluation,
contrôle de gestion**

43, rue de la République
BP 32615
80026 Amiens cedex 1
Tél. 03 22 71 80 80
www.somme.fr

Août 2016

Conception et impression : Imprimerie du Cd 80
Photos de couverture : Altimage Ph.Frutier -
C.Bazin Cd80 - Clara Leblanc - Ph. Sergeant Cd80
F. Leonardi